

REVUE

D'HISTOIRE DU

BAS-SAINTE-LAURENT

VOLUME XVI, NUMÉRO 2 (43)

JUIN 1993

8,00 \$



- 125 ans du diocèse de Rimouski
- Métis-sur-Mer
- Les paroisses «des hauteurs»

REVUE D'HISTOIRE DU BAS-SAINT-LAURENT

Publiée deux fois l'an par l'Université du Québec à Rimouski (le Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional de l'Est du Québec (GRIDEQ) et le module d'histoire) en collaboration avec la Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent.

Fondée par M. Noël Bélanger en 1973

Comité de rédaction

Module d'histoire :

Gaston DESJARDINS

GRIDEQ :

Paul LAROCQUE

Jean LARRIVÉE

Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent

Pierre COLLINS, secrétaire-archiviste

Graphiste :

Richard FOURNIER, Service des communications

Photographe :

Jean-Luc THÉBERGE, Service de l'informatique

Traitement de texte :

Mildred COUTURIER

Anne GIGUÈRE

Politique rédactionnelle

Les personnes intéressées à publier des articles, notes de recherche, notes biographiques ou comptes rendus peuvent faire parvenir leurs manuscrits ou disquettes en tout temps. Les textes devront être sur un format 8 1/2 x 11 à 1 1/2 interlignes avec un maximum de **15 pages**.

Il n'est pas nécessaire d'être un spécialiste pour publier dans la Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent. Le comité de rédaction peut, dans certains cas, assurer un support technique aux auteurs. Les textes sont lus par le comité et recommandés, selon le cas pour publication. Les auteurs demeurent cependant responsables du contenu de leurs textes. Une invitation cordiale est faite aux intéressés.

Dépôts légaux :

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISSN-0381-8454

Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent

Photographie de la page couverture :

Cyclistes en face de l'hôtel Seaside de Métis-sur-Mer (vers 1900)
(Musée McCord d'histoire canadienne, Archives photographiques Notman)

SOMMAIRE

REVUE D'HISTOIRE DU BAS-SAINT-LAURENT

Volume XVI, numéro 2, juin 1993

	Page
Éditorial	1
Noël BÉLANGER	
Les 125 ans du diocèse de Rimouski : 1867-1992	3
Sylvain GOSSELIN	
Métis-sur-Mer, un lieu unique à découvrir	9
Cynthia HYDE, Denis LEMIEUX et Gustavo ZAMBRANO	
Au Bas-Saint-Laurent, un paysage modelé par l'habitat	18
Régis JEAN	
L'évolution démographique de l'Est-du-Québec durant la crise des années trente	23
Jean LARRIVÉE	
Les paroisses «des hauteurs» durant les années 1870	25
Marcel LEBLANC	
Chroniques rimouskoises	31
Sylvain GOSSELIN, Gabriel LANGLOIS et Jacques MORIN	
PATRIMOINE:	
La maison Lavoie : un des fleurons de notre patrimoine bâti	37
Richard SAINDON	
Collection de microfiches de cartes anciennes à la carthothèque de l'UQAR	42
Yves MICHAUD	
ARCHÉOLOGIE :	
Découvertes archéologiques au Phare de Pointe-au-Père	44
Richard SAINDON	
En bref	46
Paul LAROCQUE et Jean LARRIVÉE	
Des livres à lire!	47
Jean-Pierre Bélanger et Euchariste MORIN	

-
- Pour s'abonner à la Revue (1992-1993) : (deux numéros par année)

Individu	16,00 \$ (13,00 \$ étudiant)
Institution	35,00 \$
 - Pour devenir membre de la Société :

Individu	5,00 \$ (3,00 \$ étudiant)
Institution	25,00 \$
 - Pour devenir membre de la Société et recevoir la Revue :

Individu	20,00 \$ (15,00 \$ étudiant)
Institution	55,00 \$

Écrivez à : Pierre Collins UQAR
300, Allée des Ursulines
Rimouski (Québec), G5L 3A1
(418) 723-1986 poste 1669

La Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent a été créée en 1973. Vingt années déjà! Pour souligner cet anniversaire, nous avons demandé à Noël Bélanger, fondateur de la revue, de rédiger l'éditorial du présent numéro.

Propos d'anniversaire...

Vingt ans, le bel âge, dit-on. En tout cas, c'est sûrement un moment privilégié pour s'adonner à une réflexion sur l'enjeu qui est ici en cause. Et celui-ci demeure toujours le même qu'au moment de la parution du premier numéro de la **Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent**, en octobre 1973. En effet, à cette occasion, nous tenions ces propos :

Elle [la revue] veut récupérer et faire valoir le patrimoine historique de la région, avant qu'il ne s'abîme ou disparaisse complètement. Elle veut être un moyen facile de diffusion des travaux de tous ceux qui s'intéressent aux recherches historiques.

Avons-nous modifié notre approche? Notre vision des choses a-t-elle changé? L'expérience vécue à la direction de la revue aussi bien que dans d'autres sphères d'activité, comme la Commission des lieux et des monuments historiques du Canada, a contribué à affermir notre conviction de l'importance de l'histoire régionale et de l'intérêt qu'elle suscite dans le grand public.

Des attitudes et des gestes positifs

L'histoire même de cette revue, qui affirme avec détermination ses vingt ans d'existence, constitue en soi un témoignage éloquent d'une volonté de demeurer, malgré les vicissitudes et les embûches d'un parcours parfois accidenté. Notre propos n'est pas d'établir ici un bilan, mais plutôt d'illustrer à quel point les responsables de la revue ont eu raison de se battre avec vaillance pour la survie de ce moyen d'expression d'une collectivité qui veut bâtir un avenir dans la ligne de ses origines mêmes.

Avec ses moyens propres, dans ses modestes dimensions, la **Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent** illustre le goût populaire pour les rappels historiques où chacun retrouve une part de soi-même. Elle réfléchit, à la manière d'un miroir, l'image de soi-même, dans laquelle on se retrouve parfois avec une certaine nostalgie. Comment expliquer autrement cet engouement pour les téléromans bâtis autour d'un thème ou d'une période donnée de l'évolution du Québec? Notre référence, on l'aura compris, ne se veut aucunement une caution de la prétendue valeur historique de ces séries télévisées. Néanmoins, le goût de l'histoire est présent et il appartient, non seulement à la recherche académique, mais aussi au patient labeur des sociétés locales d'histoire, de correspondre aux besoins d'une fidèle clientèle.

Dans le milieu rimouskois, il faut signaler d'autres initiatives qui, nous semble-t-il, vont dans le sens de la mise en valeur de l'histoire régionale. Au cours des deux dernières années, la

Corporation du Séminaire de Rimouski a permis la fondation d'un Centre d'archives et de documentation (CEDAD) qui a pour mission la récupération et la mise en valeur d'un important patrimoine intellectuel constitué, d'une part, d'un choix de livres en sciences des religions à partir de multiples fonds de bibliothèques et, d'autre part, des archives du Séminaire de Rimouski, qui font plus de quinze mètres linéaires. Que de matériaux pour alimenter la vie de l'esprit et orienter la recherche vers une histoire intellectuelle et sociale de la région!

Signalons, en outre, pour les énumérer seulement, d'autres initiatives récentes susceptibles d'heureuses retombées dans le domaine qui nous préoccupe. Nous pensons aux conférences, homélies, documents divers (textes aussi bien que vidéos) suscités par les célébrations du 125^e anniversaire du diocèse. Tous les intervenants ont cherché à démontrer que le diocèse avait une histoire à célébrer, mais aussi un avenir à bâtir, deux éléments intimement liés dans toute société vivante. Dans l'inspiration de cette célébration est né aussi le projet d'une **Histoire du diocèse de Rimouski**, dont la parution est prévue pour le milieu de 1994. En outre, la cause de la béatification d'Élisabeth Turgeon, fondatrice des Soeurs du St-Rosaire, a déjà donné lieu à une importante biographie parue en 1991. D'autres documents, en voie d'élaboration, devraient contribuer à faire connaître davantage cette communauté diocésaine, vouée essentiellement, à l'origine, à l'instruction de la classe populaire. Enfin, signalons une toute petite chose, fort sympathique par ailleurs : les visites guidées de la Cathédrale St-Germain au cours des mois d'été; les visiteurs ont alors l'occasion de se familiariser avec l'oeuvre de l'architecte Victor Bourgeois, de l'artiste Thomas Baillairgé et du maître verrier contemporain Olivier Ferland, avant d'assister à un mini concert d'orgue.

Devant ces diverses initiatives, dirons-nous que l'histoire régionale est une valeur assurée chez nous? Si cela est en partie vrai, rendons justice et hommage aux honnêtes artisans qui le méritent vraiment. Et pour notre part, nous le faisons volontiers. Mais les lecteurs avertis de notre revue auront tôt fait de nous signaler que la cause de l'histoire régionale et du patrimoine local serait mieux servie si certains de nos administrateurs et de nos fonctionnaires dans le domaine de la culture manifestaient une plus grande sensibilité à la réalité régionale. Leur manque d'enracinement dans le milieu est flagrant. L'épisode de la **Salle Antoine-Gagnon** du Musée régional n'est certes pas encore clos. Autre faiblesse notoire chez nous : l'état de souffrance dans lequel on trouve le patrimoine bâti et l'absence d'une politique cohérente de conservation et de mise en valeur. L'érection projetée d'une salle de concert au centre de la ville devrait donner la vraie mesure de nos élus municipaux.

En un mot comme en mille, la **Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent** doit continuer sans relâche à promouvoir la cause de l'histoire régionale dans toutes ses dimensions. L'avenir de notre patrimoine passe par la qualité de nos projets et la vigueur avec laquelle nous les défendrons. Bonne continuation!

Noël BÉLANGER, historien

.....

LES 125 ANS DU DIOCÈSE DE RIMOUSKI : 1867-1992

PAR SYLVAIN GOSSELIN

ORIGINES (1534-1866)

Les origines de l'Église catholique à l'est de Québec se confondent avec l'histoire de la Nouvelle-France. Les premiers temps de la découverte furent intimement liés au catholicisme. La croix érigée par Jacques Cartier à Gaspé en 1534 fut sans doute la première expression de la foi chrétienne en sol canadien.

Les années qui suivirent furent marquées par l'évangélisation des peuples autochtones par les missionnaires récollets et jésuites. Dans la région, ils furent les premiers à fréquenter le Saguenay, la Côte-Nord, le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie.

Dans la région bas-laurentienne, l'établissement d'une organisation reli-

gieuse locale suivit de peu l'ouverture du territoire à la colonisation : Rimouski et Trois-Pistoles en 1696 et l'Isle-Verte en 1711. Chacun de ces nouveaux postes avait sa petite chapelle. Ce sont des missionnaires de passage, les Récollets qui y exerçaient le culte, aidés en cela par les curés de Kamouraska qui les remplaçaient durant leur trop longue absence. Ce ne fut qu'à partir de la fin du XVIIIe siècle que les missions les plus importantes purent compter sur les services d'un prêtre résidant.

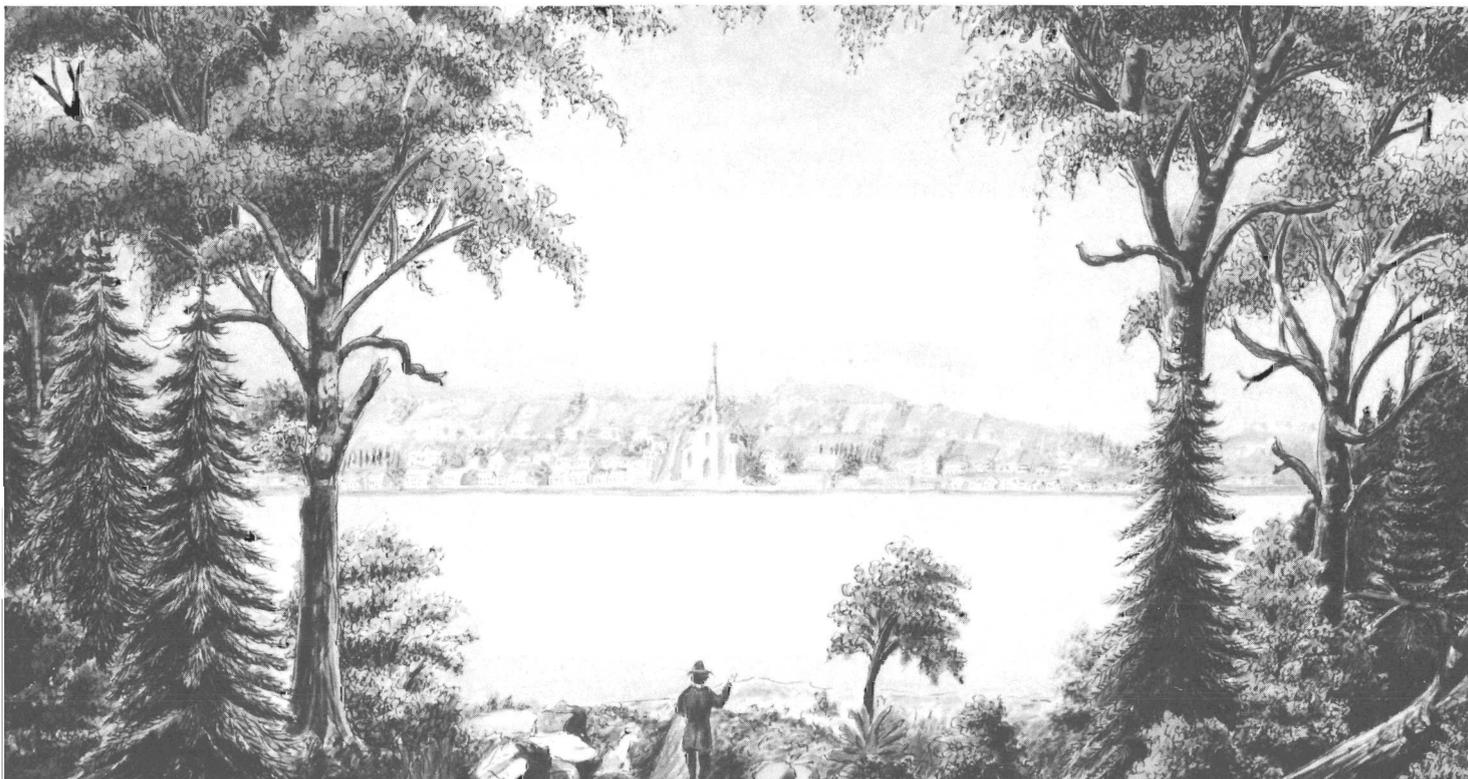
L'occupation du territoire se fit lentement, de place en place. Les habitants des vieilles paroisses surpeuplées de la Côte-du-Sud furent lentement attirés par la perspective de vastes espaces cultivables encore inoccupés et par l'industrie forestière naissante. Mais le

manque de prêtre se faisait toujours cruellement sentir.

Les évêques de Québec ne restaient pas insensibles à cet état de chose. Des résultats concrets n'apparurent cependant qu'à l'arrivée de Mgr Baillargeon en 1855. Sous son administration, il nomma des curés aux nouveaux postes du littoral entre Cacouna et Matane et ceux du Témiscouata. De plus, il favorisa la fondation de quatre couvents de religieuses dans les principales paroisses de la région. Enfin, il assura le fonctionnement du Collège classique de Rimouski en 1863.

FONDATION (1867-1891)

À mesure que le développement du territoire avançait, la nécessité d'une



AAQ, 10 TB, BOUILLON, G.. "Sortie de la forêt de l'île St-Barnabé en 1864" Aquarelle. 42X32 cm.



Vue de l'église et de l'école de Rimouski. 1846. J.C. Taché.
(Source: Archives de l'Archidiocèse de Rimouski)

administration religieuse indépendante devenait de plus en plus évidente. Si bien que, le 15 janvier 1867, le pape Pie IX érigeait en diocèse distinct, sous le vocable de Saint-Germain-de-Rimouski, les districts de Rimouski et de Gaspé, le comté de Témiscouata, moins les paroisses de Saint-Patrice de Rivière-du-Loup, de Saint-Antonin et de Notre-Dame-du-Portage, et, sur la rive nord, tout le territoire compris entre la rivière Portneuf et l'anse de Blanc-Sablon. Ce nouveau diocèse était donc, après Québec, Montréal, Trois-Rivières et Saint-Hyacinthe, la cinquième circonscription ecclésiastique à se former au Québec.

À la direction de cette nouvelle Église, le Pape nomma un prêtre de valeur, l'abbé Jean Langevin, ancien principal de l'École normale Laval. Il reçut la consécration épiscopale, à Québec, le premier mai 1867. Le 17 du même mois, il prit officiellement possession de son diocèse en la Cathédrale de Rimouski.

Le nouvel élu devenait le chef spirituel d'un territoire immense d'environ 150 000 carrés en superficie et dont la population, estimée à 70 000 âmes, était disséminée dans trente-deux paroisses et une quinzaine de dessertes. La situation socio-économique n'avait pas beaucoup évolué depuis les premiers temps de la colonie. La majeure partie de la

population souffrait toujours, hélas, de l'éloignement, de la pauvreté, de l'isolement et de l'ignorance.

Dès le début de son épiscopat, Mgr Langevin a esquissé les plans d'apostolat qui détermineront son ministère et celui des quatre premiers successeurs : entretien et vitalité du séminaire diocésain; promotion de l'éducation et de l'instruction; travail acharné en faveur de la colonisation, de l'agriculture; lutte pour la stabilité des diocésains, pour la tempérance et la modestie; soutien de la vie chrétienne par la prédication aux adultes, le catéchisme aux enfants, les confréries de toutes sortes; organisation de la vie familiale et de la vie paroissiale; appels incessants à la pratique de vertus sociales, au respect de l'autorité.

Mgr Langevin encouragea ses diocésains à développer l'agriculture et à coloniser les terres encore disponibles. Son plan d'action, basé sur des valeurs traditionnelles, rurales, agricoles et religieuses, visait en fait à enrayer l'exode de la population vers les grands centres. L'école lui paraissait le meilleur moyen de développer le goût de la terre natale et de l'agriculture. Comme le personnel enseignant faisait cruellement défaut à plusieurs endroits, il créa une association de laïques destinée à la formation des enseignantes issues de la région. Fondé en 1874, l'Institut des Soeurs des

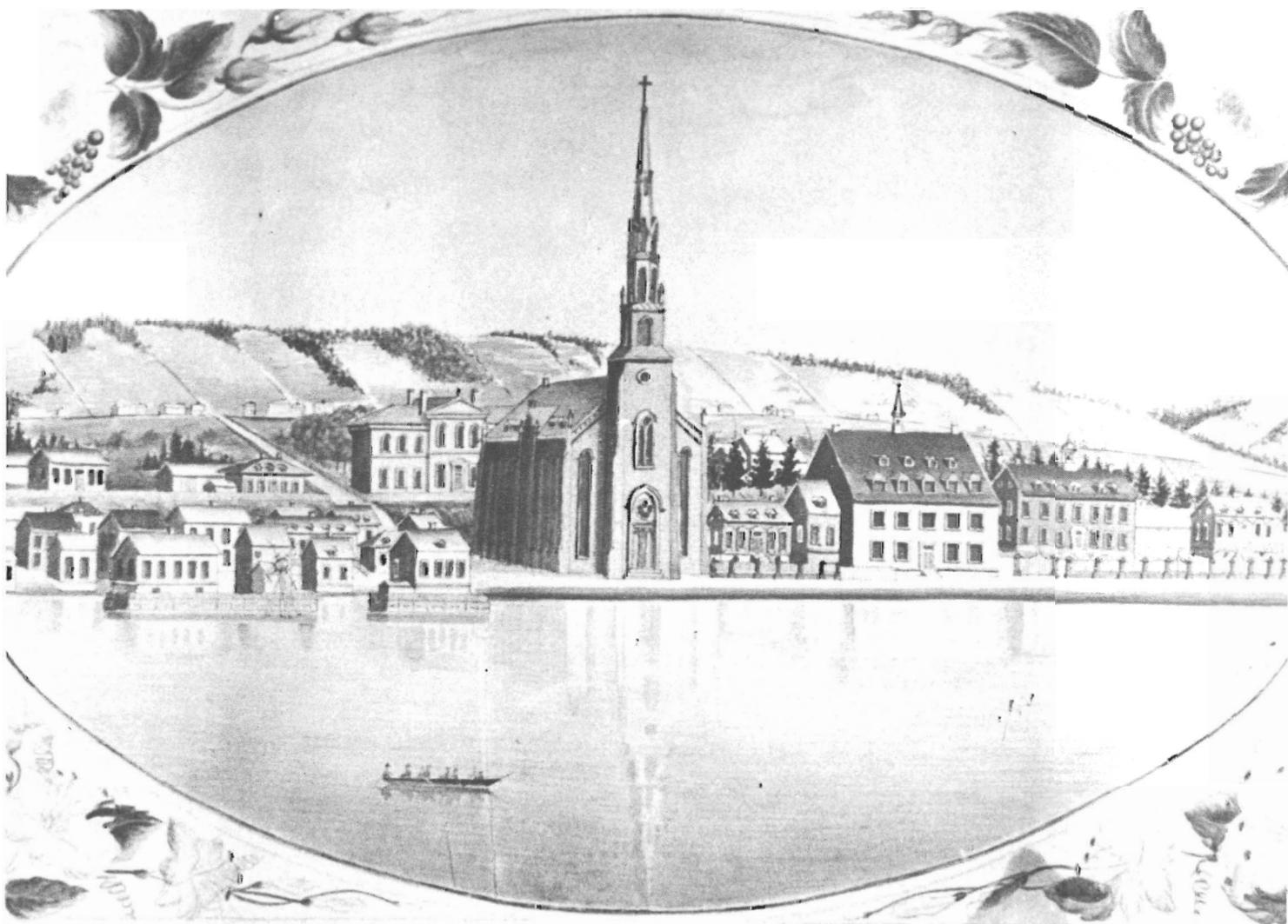
Petites-Écoles, devenu Congrégation des Soeurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire en 1891, devait assurer la direction des écoles primaires du diocèse.

Dans son projet de société, l'enseignement supérieur prenait une place privilégiée. En 1870, il érigea le Collège classique de Rimouski en séminaire diocésain. L'institution pouvait désormais répondre à deux grands objectifs : la formation classique des diocésains et la formation ecclésiastique des futurs prêtres. Durant toute sa vie, il entoura cet établissement de sa sollicitude. Il en fut le directeur à deux reprises et permit qu'il soit logé dans un nouvel édifice, grâce à une souscription populaire : «l'Oeuvre des quinze sous». Ne s'étant pas laissé décourager par l'incendie de l'établissement en 1881, Mgr Langevin permit son relogement dès 1882.

Fort de l'appui de son frère, le grand vicaire Edmond Langevin, le premier évêque de Rimouski a laissé le diocèse sur des bases solides. Depuis le développement du réseau routier et surtout du réseau ferroviaire unissant Rivière-du-Loup aux provinces maritimes, le diocèse n'avait désormais plus à subir les effets préjudiciables de l'isolement. La population diocésaine était passée de 70 000 à 90 000 âmes, et ce, malgré le mouvement d'émigration des années 1880-1890 et le détachement de la Côte-Nord, devenue préfecture apostolique en 1882. Le nombre des paroisses et le nombre de prêtres avaient plus que doublés depuis son arrivée.

CONSOLIDATION (1891-1928)

En 1889, Mgr Langevin, usé par la tâche, demanda un coadjuteur pour l'assister dans ses fonctions. Consacré évêque titulaire en 1890, Mgr André-Albert Blais fut promu évêque de Rimouski moins d'un an plus tard, à la suite de la démission de Mgr Langevin. Ancien professeur de droit canonique, Mgr Blais représentait les qualités toutes choisies



**Rimouski vu du large en 1867. Aquarelle de l'abbé Georges Bouillon.
(Source: Archives de l'Archidiocèse de Rimouski)**

pour assurer la consolidation de l'oeuvre amorcée par son prédécesseur.

Son arrivée correspondait à une période de prospérité économique dans la région. La colonisation laissait désormais place à l'agriculture et l'industrie forestière était en pleine effervescence. Le progrès était visible dans bien des domaines : santé, éducation, voire même la piété. L'image la plus sûre pour évaluer l'ampleur de cet essor était, sans nul doute, celle des églises de pierre qui prenaient le pas sur les petites chapelles de bois.

Mgr Blais démontra le même attachement que son prédécesseur à l'endroit du Séminaire diocésain. Il en per-

mit l'agrandissement en 1905 et institua une bourse d'études, la «bourse Blais», pour la formation et le perfectionnement des prêtres du Séminaire. Du point de vue de la formation des maîtres, il permit également la fondation d'une École normale à Rimouski en 1906. Cet établissement, dirigé par les Ursulines, était destiné à la formation des enseignantes laïques du diocèse.

L'impulsion constante donnée au diocèse, durant ces années, souleva bientôt la question de son démembrement. C'est sous l'épiscopat de Mgr Joseph-Romuald Léonard, en 1922, que l'idée se concrétisa. Du coup, le diocèse de Rimouski perdit 52 000 fidèles, une cinquantaine de prêtres et une soixantaine

de centres religieux pour former la nouvelle circonscription ecclésiastique de Gaspé.

Premier évêque originaire du diocèse, Mgr Léonard était un homme modeste, de santé fragile, marqué par un sens aigu de l'ordre et de l'organisation. Malgré sa brièveté, l'épiscopat du troisième évêque de Rimouski (1920-1926) se caractérisa par trois réalisations importantes dans la ville épiscopale : la fondation de l'hôpital St-Joseph (1923), l'agrandissement du Séminaire diocésain (1925) et l'établissement de la première École moyenne d'agriculture du Québec (1926).

La préoccupation majeure de Mgr

Léonard fut certainement le développement des vocations religieuses. Un de ces premiers gestes en tant qu'évêque fut l'instauration de «Oeuvre des vocations sacerdotales» (1920) destinée à la fondation d'une École apostolique. N'ayant pu avoir de suites favorables, le projet fut abandonné et l'accent fut mis sur le développement du Séminaire diocésain tel que défini par Mgr Langevin.

Afin d'affermir et de développer la foi de ses ouailles, il donna de nombreuses instructions religieuses à son clergé à travers ses mandements et circulaires. La liturgie étant, selon lui, un moyen privilégié du développement de la spiritualité chez les fidèles, il multiplia les messes pontificales et cérémonies d'ordinations en sa Cathédrale et en paroisse. Miné par la maladie, Mgr Léonard remit sa démission en 1926. Malgré cela, il accepta d'agir comme administrateur du diocèse jusqu'à la nomination de son remplaçant en 1928.

DÉVELOPPEMENT ET ENRACINEMENT (1928-1964)

En 1928, l'Église de Rimouski accueillait son nouvel évêque, Mgr Georges Courchesne. Ancien principal de l'École normale de Nicolet, Mgr Courchesne fut une figure marquante de son époque. Fils de la terre, il y voyait le milieu rêvé pour l'épanouissement des valeurs chrétiennes.

Convaincu que l'agriculture était le meilleur remède pour contrer le chômage et l'exode rural, Mgr Courchesne se fit le héraut de cette cause. Il invita ainsi ses diocésains à coloniser les dernières parcelles de terres cultivables sur les hauts plateaux de l'intérieur. Pour en faire des agriculteurs accomplis, il encouragea les cultivateurs et les fermières à adhérer à des associations professionnelles (U.C.C. et U.C.F.) et leurs fils à fréquenter l'École d'agriculture. L'attachement de Mgr Courchesne à la cause agricole l'amena même à inviter, à deux



Monseigneur Jean Langevin: premier évêque de Rimouski (1867-1891) (photographie après 1875). (Source: Archives de l'Archidiocèse de Rimouski)

reprises (1933 et 1947), les «Semaines sociales du Canada» à tenir des cours et conférences sur ce thème à Rimouski.

Au point de vue éducationnel, il s'attacha à développer l'enseignement supérieur et professionnel pour répondre aux nombreux besoins du diocèse. Principal de l'École normale de Rimouski de 1928 à 1948, il présida la fondation de quatre nouvelles institutions de ce genre dans la région entre 1940 et 1950.

Afin de maintenir les forces vives du diocèse dans leur milieu, il encouragea la fondation d'écoles spécialisées à Rimouski : l'École d'Arts et Métiers (1936), devenu l'Institut de Technologie en 1948, l'École de Marine (1941), l'École de Commerce (1945), et quatre instituts familiaux situés dans les principaux centres du diocèse.

Mgr Courchesne accorda une très grande importance à l'engagement social des laïques. À plus d'une occasion, il invita ses diocésains à joindre les rangs de l'Action catholique. En 1942, il apporta des ajustements majeurs à cette organisation afin qu'elle soit mieux adaptée aux besoins du diocèse. Il lui donna

un instrument de liaison privilégié, rédigé par des prêtres du milieu : **Le Centre Saint-Germain**.

Si la fin de l'épiscopat de Mgr Courchesne fut assombrie par les épreuves collectives que furent les incendies de Rimouski et Cabano en mai 1950, son administration s'était distinguée par des progrès évidents : élargissement de l'espace habitable, mise en place de nouvelles structures sociales et éducationnelles, accroissement notable de la population et élévation de Rimouski au rang d'archidiocèse (1946).

Pour succéder à Mgr Courchesne, le Saint-Siège désigna, en 1951, Mgr Charles-Eugène Parent, évêque auxiliaire de Rimouski depuis 1944. Mgr Parent fut en quelque sorte le continuateur de Mgr Courchesne. Sous son épiscopat, les oeuvres établies par son devancier furent à la fois perpétuées et améliorées. En 1958, il institua une nouvelle maison de formation pour les enseignants laïques, l'École normale Tanguay de Rimouski. Poursuivant la coutume des congrès eucharistiques régionaux, il réalisa, en 1955, le premier congrès eucharistique diocésain. Tenu à Rimouski, cet événement attira une foule estimée à plusieurs milliers de personnes et demeure, dans la mémoire collective, un temps fort de la vie diocésaine; par les dignitaires reçus, les mariages célébrés et les ordinations conférées. Soucieux de mieux répondre aux nombreux besoins des oeuvres de charité et sociétés d'apostolat, il mit sur pied le Conseil des Oeuvres du diocèse de Rimouski en 1955. Cet organisme devait grouper, orienter et soutenir les mouvements d'aide à la personne et à la communauté dans leurs champs d'activités respectifs.

VERS UNE NOUVELLE ÉGLISE

À l'heure du Concile, l'Église diocésaine de Rimouski trouva en Mgr Louis Levesque l'homme disponible pour cette période de renouveau sou-

haité par Jean XXIII. Ancien évêque du diocèse de Hearst (Ontario), Mgr Levesque fut nommé coadjuteur de l'Archevêque de Rimouski en 1964. Bien vite, il dut assumer une large part de l'administration diocésaine, étant donné l'état de santé de Mgr Parent. En 1967, il lui succéda comme archevêque de Rimouski.

À l'oeuvre du renouvellement de l'Église, il suscita la participation de tous les diocésains et diocésaines. À la suite de l'Enquête sur la foi (1967), il demanda la tenue d'un synode diocésain (1969). Ce Synode devait rassembler pour la première fois des représentants de tout le diocèse : prêtres, religieux, religieuses et laïques. Pen-

chés sur les problèmes de l'Église actuelle, ils avaient pour mandat de suggérer des solutions pour l'avenir. S'inspirant de leurs recommandations, Mgr Louis Levesque établit, en 1973, le Conseil diocésain de pastorale.

Pour répondre aux besoins du jour, il mit sur pied de nouveaux organismes, créa des offices diocésains, établit des zones pastorales et favorisa l'enseignement de la cathéchèse. Enfin, il éveilla le diocèse à la dimension universelle de l'Église en fondant une mission rimouskoise à Brasilia.

Confronté aux conclusions du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (B.A.E.Q.), qui recommandait la ferme-

ture de plusieurs paroisses de l'intérieur, il appuya son clergé dans l'exercice du leadership que celui-ci prit à la tête des Opérations Dignité, ces mouvements populaires qui visaient à assurer la survivance des paroisses menacées de fermeture.

Ex-missionnaire et ancien évêque du diocèse de Gaspé, Mgr Gilles Ouellet succéda à Mgr Louis Levesque en 1973. Ses premiers gestes furent de mettre en application les recommandations du Synode, dont la plus importante était certainement la promotion du rôle des laïques dans l'Église diocésaine. Innovateur, Mgr Ouellet instaura le double vicariat général (pastorale et presbyterium). Il compléta la structure



L'évêché de Rimouski construit en 1870 en annexe à l'ancien presbytère St-Germain. L'édifice a été détruit en 1922 après la construction du nouveau presbytère. (Photographie vers 1870-1922)
(Source: Archives de l'Archidiocèse de Rimouski)



pastorale et administrative du diocèse en la dotant de nouveaux conseils propres à sa direction.

Pour remédier à la diminution des effectifs religieux et répondre aux appels de Vatican II et du Synode diocésain en faveur d'une participation accrue du laïcat dans l'Église, il proposa des solutions ingénieuses voire même audacieuses. Il jumela des paroisses et créa des secteurs pastoraux. Les paroisses concernées étant confiées à des prêtres, des agent-e-s de pastorale laïques et religieux travaillant en coresponsabilité. Mgr Ouellet a souhaité que les agent-e-s laïques puissent véritablement s'impliquer dans la direction pastorale des paroisses. Il attend d'eux qu'ils soient des leaders laïques dans l'administration de l'Église, il leur a ouvert plusieurs postes d'importance au niveau paroissial et diocésain, que ce soit comme président-e d'assemblée de fabrique, comme

président-e et vice-président-e de zone pastorale ou comme économiste diocésain. Enfin, en 1991, il a instauré le diaconat permanent dans le diocèse.

Sur le plan social, il a apporté son appui moral à de nombreuses causes, telles le développement régional, la justice sociale et l'aide aux personnes en difficulté. Il a invité ses diocésains et diocésaines à s'ouvrir aux autres, en communion avec les Églises du monde où oeuvrent les missionnaires originaires du diocèse. Dans cette perspective, il les engage à soutenir la cause du développement international soutenue par Développement et Paix.

Au niveau pastoral, Mgr Ouellet a souhaité que les fidèles du diocèse se retrouvent ensemble pour affirmer leur foi et leur espérance en l'avenir. En 1984, un premier rassemblement s'est déroulé sous le thème de la foi au Ré-

dempteur. En juin 1992, une seconde manifestation de ce genre eu lieu pour commémorer les 125 ans du diocèse.

En octobre 1992, on annonçait la démission de Mgr Gilles Ouellet en tant qu'archevêque de Rimouski et la nomination de son successeur Mgr Bertrand Blanchet. Comme évêque de Gaspé, Mgr Blanchet a démontré durant ces dernières années une vision pastorale assez comparable à celle de Mgr Ouellet, notamment en ce qui a trait à la cause du développement régional. Mgr Blanchet est entré en fonction le 2 février 1993, Mgr Ouellet ayant accepté d'agir jusque-là comme administrateur du diocèse.

Au dernier recensement, le diocèse de Rimouski comptait 117 paroisses et dessertes et un clergé de 169 prêtres séculiers. On y dénombrait 20 communautés religieuses et une population de 160 717 personnes.



.....

MÉTIS-SUR-MER, UN LIEU UNIQUE À DÉCOUVRIR

Cet article est constitué essentiellement d'extraits d'une étude réalisée par Cynthia Hyde et Gustavo Zambrano des écoles d'architecture et d'urbanisme de l'Université McGill. Les modifications et ajouts sont de Denis Lemieux, architecte, qui a participé à la réalisation de cette étude.

Le paysage culturel de Métis-sur-Mer

Pour plusieurs raisons, Métis-sur-Mer peut être considéré comme un lieu significatif unique par ses caractéristiques historiques, sociales, culturelles et architecturales.

Par la qualité de son paysage bâti et naturel, Métis-sur-Mer constitue un remarquable ensemble architectural d'une grande cohérence encore aujourd'hui. Seule municipalité anglophone de la région, Métis-sur-Mer a été pendant plus de cinquante ans un centre de villégiature renommé fréquenté par des personnages importants dont Sir William Dawson, un des principaux artisans de son développement. L'histoire de Métis-sur-Mer est riche et diversifiée et nous en retraçons ici quelques traits.

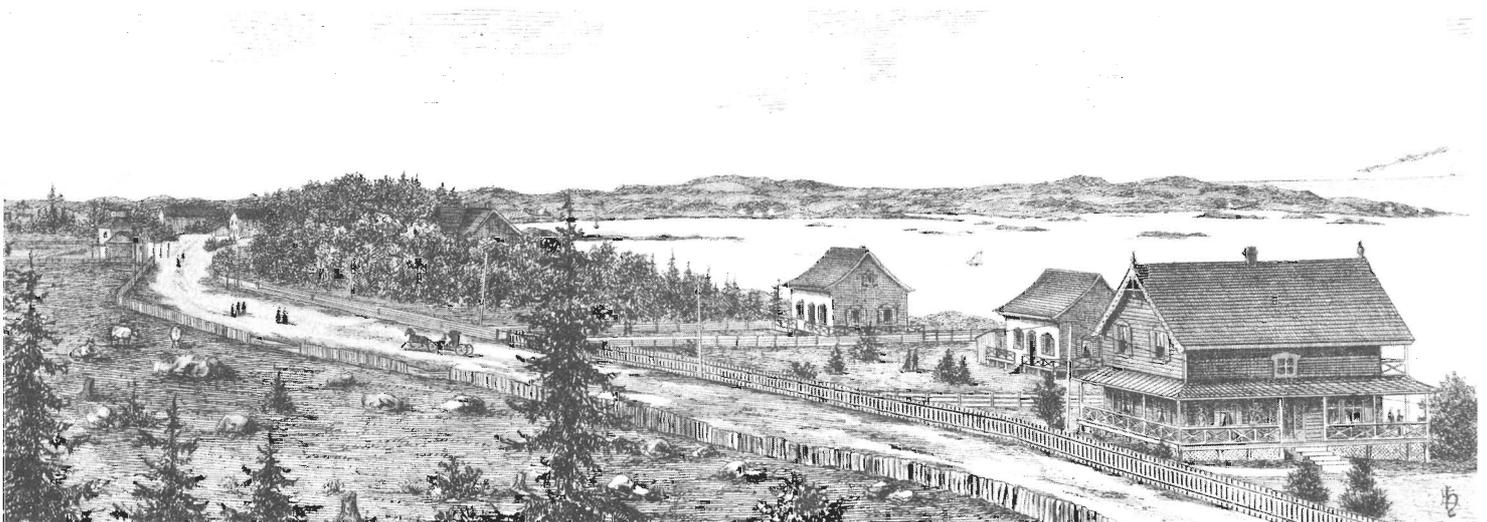
Métis-Sur-Mer, l'enclave écossaise

La seigneurie de Métis-sur-Mer fut concédée en 1675. Le premier seigneur fut un noble français, le Sieur Jean-Baptiste de Peiras. Toutefois celui-ci ne fit rien pour peupler et développer la terre et, en 1802, la seigneurie fut vendue à un Écossais, Matthew MacNider. Ce dernier revendit la terre à son cousin John MacNider en 1807 afin de rembourser ses dettes.

John MacNider est considéré comme étant le fondateur de Métis-sur-Mer. En 1818, MacNider encouragea et facilita l'arrivée de nombreux immigrants. La plupart de ces immigrants venaient de la région natale de MacNider, le comté de Thrane en Écosse ainsi que des districts voisins. Parmi ces Écos-

sais, ceux originaires des «Lowlands» choisirent de rester près de la plage, et ceux qui venaient des «Highlands» s'installèrent sur la seconde concession, dans le secteur qui longe maintenant la route de la Gare. MacNider construisit, pour son propre compte, deux maisons, l'une au Grand-Métis à l'embouchure de la rivière, et l'autre, le manoir, à l'endroit qui s'appelle maintenant la Pointe-du-Phare. En 1823, la population de Métis-sur-Mer comprenait 40 familles.

MacNider voulait que Métis-sur-Mer devienne un grand port, une station pilote, et même un centre pour le bois et la pêche. En fait, d'autres municipalités voisines ont rempli ces rôles à la place de Métis-sur-Mer qui devint plutôt un centre de villégiature.



Le Petit Métis d'après un croquis du rév. T. Fenwick, *Opinion publique*, 8 août 1878.
(Source: Archives nationales du Québec)



Petit Métis vers 1870 par Alexander Henderson.
 (Source: Musée McCord d'histoire canadienne, Archives photographiques Notman)

Le petit neveu de John MacNider, qui s'appelait également John, vendit la seigneurie en 1850 à Archibald et David Ferguson de Montréal. Archibald prit Grand-Métis, le secteur ouest de la seigneurie et David prit Petit-Métis, le secteur est, appelé aujourd'hui Métis-sur-Mer ou Metis Beach. David Ferguson construisit en 1850 un manoir en pierre, près de la Pointe-du-Phare. Plus tard, la maison fut abandonnée et démolie. En 1951, Mlle Jessie Stevenson fit construire la maison qui existe encore à l'heure actuelle sur les anciennes fondations du manoir Ferguson. Vingt ans après la construction de son manoir, David Ferguson racheta la part de son frère. Entre-temps, en 1854, le régime seigneurial avait été aboli.

Depuis sa fondation, Métis-sur-Mer est restée une enclave écossaise, plusieurs de ses habitants étant des descendants des premiers immigrants. Selon

les dires, la plupart de ces immigrants parlèrent la langue gaélique jusqu'en 1904 approximativement et encore aujourd'hui, la tradition écossaise est bien présente.

Métis-sur-Mer, une station estivale

Bien que les droits seigneuriaux furent abolis en 1854, la dignité et les fonctions de la seigneurie survécurent encore pendant de nombreuses années à Métis-sur-Mer. Le fils de David Ferguson, John, lui succéda en 1870. Avec cinquante ans de présence, John Ferguson peut revendiquer la plus longue «occupation» dans l'histoire de la seigneurie. Son arrivée coïncida avec la naissance de Métis-sur-Mer comme une station balnéaire et il encouragea fortement ce développement. Concerné par le bien-être des gens, il essaya toujours de faciliter la venue de visiteurs en été, avant même l'apparition du chemin

de fer. Ferguson acquit la «Agency for the New Gulf Port SS Company» qui desservait alors le Bas-Saint-Laurent. Elle devait signaler les bateaux et s'occuper de débarquer et d'embarquer les passagers à la Pointe-du-Phare. De plus, Ferguson encouragea la construction d'hôtels et de résidences d'été. Lors d'une pénurie de logements, il alla même jusqu'à persuader les habitants de louer leurs maisons aux visiteurs. Ferguson donne lui-même l'exemple en louant le manoir à la famille Grier de Montréal pendant six ans et en vivant dans une petite maison à proximité. John Ferguson prévoyait un très bel avenir pour sa communauté.

James Adams Matthewson de Montréal, dernier du nom, est généralement cité comme étant le premier habitant d'été à Métis-sur-Mer, en 1854. Peu après Matthewson, Sir William Dawson, le principal de l'Université McGill, em-

.....

mena ses collègues à Métis-sur-Mer. Sir William Dawson était un géologue renommé et il fut fasciné par les formes des roches, les coquillages, les pierres et les fossiles du littoral ainsi que par les falaises de Métis-sur-Mer.

Le contingent de McGill occupa une grande partie de la commune MacNider, si bien que la rue principale du village fut baptisée «McGill College Avenue». Les professeurs de McGill furent la base de la colonie d'été dans la dernière moitié du dix-neuvième siècle. Les professeurs qui ont suivi Dawson à Métis-sur-Mer étaient les professeurs Clarke-Murray, Bovey, Daley, Harrington, Trenholme, Armstrong, et les familles montréalaises Botterel, Peck, Fleet, Redpath et Hague.

Ces premiers habitants d'été ont si bien ancré leurs racines à Métis-sur-Mer que leurs descendants de la cinquième

génération fréquentent encore Métis-sur-Mer durant les mois d'été.

L'accès à Métis-sur-Mer se faisait principalement par bateau. Les visiteurs qui préféraient le chemin de fer prenaient le train jusqu'à Rivière-du-Loup et faisaient le reste du chemin en calèche.

Mais, en 1876, quand le chemin de fer «Intercolonial» fut construit, Métis-sur-Mer devint beaucoup plus accessible aux estivants. Ce chemin de fer a permis la croissance et le développement de ce centre de villégiature. En 1911, l'établissement de la gare de Métis-sur-Mer a également contribué à faciliter la venue des estivants.

John Thomson MacNider, qui mourut en 1906, fut aussi très actif à la promotion de Métis-sur-Mer comme colonie d'été. Il convertit ses fermes à d'autres usages, vendit des parcelles de

terre pour des «cottages» et construisit le «Cascade Hotel» et le «Turriff Hall». En 1901, MacNider loua une de ses fermes au «Cascade Golf Club». On y trouve maintenant le «Cascade Golf and Tennis Club» qui en 1916, racheta à MacNider le reste du terrain.

D'autre part, la famille Astle, arrivée à Métis-sur-Mer en 1831, contribua beaucoup au développement du village comme retraite d'été. À l'époque, les membres de la famille Astle tenaient les cinq hôtels de Métis-sur-Mer. Le «Seaside Hotel», construit en 1876 (démoli en 1966) et qui appartenait à John Astle, suppléa le «Turriff Hall» et le «Cascade Hotel» pour satisfaire l'activité touristique qui ne cessait de croître avec l'arrivée du chemin de fer. Quant au «Boule Rock Hotel», il fut construit en 1900 par William Astle, maire de la municipalité à l'époque.



Hôtel Cascade vers 1915, démoli en 1969.
(Source: Musée McCord d'histoire canadienne, Archives photographiques Notman)



Club de golf et de tennis Cascade vers 1915.
 (Source: Musée McCord d'histoire canadienne, Archives photographiques Notman)

Les propriétaires les plus entrepreneurs, Astle, Turriff et MacNider, ont construit aussi des cottages et des bungalows à louer à proximité de leurs hôtels afin d'accomoder la clientèle toujours grandissante. Parmi les autres lieux et maisons d'accueil, on trouvait le «Hillside Hotel», le «Miss Maria Astle's Boarding House», le «Green Hall», le «Ocean House» et le «McGugan House».

Même la crise de 1929 a eu peu d'effets défavorables sur l'économie de Métis-sur-Mer. Les résidences d'été et les hôtels étaient occupés par de nombreux visiteurs qui avaient un budget trop limité pour voyager à l'étranger. En 1931, la population locale de Métis-sur-Mer comprenait 210 personnes, alors que la population estivale était de 3 500 personnes.

Dans son livre «**Grandeur et déclin de l'élite anglo-protestante de**

Montréal», Margaret W. Westley décrit la vie des villégiateurs de l'époque. Au sujet du voyage en train, elle rapporte les propos d'un homme dont la famille a fréquenté l'endroit pendant plus de cent ans :

On prenait le train de nuit à la gare Bonaventure à Montréal pour arriver le lendemain matin à la vieille gare située à huit milles de Metis Beach. Le train était accueilli par les fermiers des environs, qui transportaient tout le monde jusqu'à leurs maisons dans leurs buggies noirs ou leurs chariots. On apportait tout, vous savez; quinze malles pour une maison comme celle-ci : elles contenaient de la vaisselle, des serviettes, des draps, des ustensiles de cuisine, et tout le reste.

Comparativement à d'autres centres de villégiature, la vie sociale à Métis-sur-Mer semblait particulièrement animée à cause de ses nombreux hôtels,

de son club et des réceptions privées. Margaret W. Westley résume ainsi les règles qui régissaient cette vie :

Il y avait aussi des distinctions sociales entre ceux qui possédaient un cottage et ceux qui demeuraient à l'hôtel, et il y en avait même à l'intérieur de ce dernier groupe. Une femme qui demeurait toujours à l'hôtel raconte : «Il n'y avait aucun contact social entre les gens des hôtels et les gens des cottages, à moins qu'ils ne fussent déjà amis à Montréal. Les hôtels n'aimaient pas les clients de passage, et personne n'y voulait de Canadiens français». Un estivant de Métis se rappelle qu'à l'hôtel Seaside on attribuait les tables selon le rang social et l'ancienneté des estivants. La salle à manger avait des tables avec vue sur la rue, des tables au milieu de la pièce, et des tables avec vue sur la mer. La première année, un client se voyait attribuer une table du côté de la rue. S'il revenait ensuite chaque année, on le

déplaçait vers le milieu de la pièce et il finissait par avoir une table du côté de la mer, pour autant que sa condition social l'y autorisait.

Mais ce qui ressort davantage c'est «l'attachement incomparable» que semblait inspirer et qu'inspire toujours Métis-sur-Mer, et ce, de génération en génération. Margaret W. Westley mentionne d'ailleurs à ce sujet :

C'est peut-être parce que les Canadiens affectionnent les rudes climats, ou que les Écossais qui l'ont choisi comme lieu de villégiature avaient la nostalgie de la beauté austère de leur pays d'origine, ou qu'on a dû souvent en défendre les qualités devant les sceptiques. Une jeune femme de Toronto, ayant épousé un homme dont la famille allait à Métis depuis trois générations, me raconta que son mari était anxieux de savoir avant de l'épouser si elle se plairait à Métis, parce que les vacances

d'été là-bas étaient une partie si importante de sa vie. Alice Baldwin soutient que, pour un estivant de Métis, la question «Aimez-vous Métis?» est aussi importante dans le choix d'un futur conjoint que l'origine ethnique, la religion, la condition sociale et financière.

Aujourd'hui, il ne reste aucun des grands hôtels victoriens plein de dédales. Au cours des années cinquante et soixante, Métis-sur-Mer a connu un déclin de popularité graduel et tous les hôtels ont été démolis ou ont brûlé. L'histoire de Métis-sur-Mer n'est pas un cas unique, beaucoup de stations balnéaires ont connu un bel essor puis ont décliné avec les caprices du temps. Cependant, on trouve encore à Métis-sur-Mer des preuves visibles de sa grandeur passée comme ces rues bordées de haies de cèdre soigneusement taillées et ces trésors architecturaux qui sont des actifs sans prix et qui méritent d'être conservés.

Les églises de Métis-sur-Mer

Il y a quatre églises protestantes à Métis-sur-Mer. L'église a joué et continue de jouer un rôle important dans le développement de la communauté.

Les premiers Métisseries étaient presbytériens. Mais c'est seulement avec la visite de l'Archidiacre George Jehoshaphat Mountain, le 19 septembre 1824, que la communauté religieuse de Métis-sur-Mer s'organisa, six ans après l'arrivée des colons de MacNider.

Le premier registre paroissial fut tenu par un missionnaire, le Révérend James Cairns en 1844. On ignore où habitait précisément le missionnaire : peut-être à la seigneurie, ou alors dans la maison de Peter Legatt où se tenaient les réunions du conseil.

La première église fut construite en



Le premier trou du terrain de golf. En arrière-plan le "Butter Cottage" vers 1915.
(Source: Musée McCord d'histoire canadienne, Archives photographiques Notman)



Groupe de baigneurs sur la plage probablement près de l'hôtel Seaside vers 1900. (Source: Musée McCord d'histoire canadienne, Archives photographiques Notman)

1847. Ce bâtiment qui existe encore de nos jours n'a plus ni le même aspect, ni la même fonction qu'auparavant. L'Église presbytérienne de Métis-sur-Mer se situait dans «l'aile ouest» du bâtiment, connu aujourd'hui sous le nom de «Killiecrankie Inn». Peter Legatt Sr., William Turriff, Douglas Smith et William MacRae achetèrent un terrain et y construisirent l'église.

L'Église unie de Métis-sur-Mer fut construite en 1866, ce fut une église méthodiste wesleyenne jusqu'en 1925. Le site de l'église fut acheté le 26 mai 1866 par Robert Turriff, John MacNider et Daniel McGowan. Ces hommes rencontrèrent James Adams Mathewson de Montréal, habitant estival à Métis-sur-Mer, qui devint l'administrateur actif de l'Église méthodiste wesleyenne du Canada. On a souvent pensé que la famille Mathewson donnait des fonds à l'église.

En 1883, Métis-sur-Mer avait donc déjà une église presbytérienne à la Pointe Legatt et une église méthodiste à Petit-Métis. Cependant, avec la croissance de plus en plus rapide de la population d'été, le besoin d'une seconde église presbytérienne s'est rapidement fait sentir. Par conséquent, en 1883, l'Église presbytérienne du Petit-Métis (plus con-

nue sous le nom de l'Église de la Colline ou «Kirk on the Hill») fut fondée pour satisfaire les besoins de la communauté estivale. Les ministres qui avaient l'habitude de séjourner à Métis-sur-Mer fournirent la chaire. Le vrai constructeur de l'église demeure un mystère. Cependant, on soupçonne Peter F. Legatt Jr d'en être l'auteur.

Au début des années 20, des rénovations furent effectuées : de nouvelles fondations furent construites et le toit ainsi que la porte de derrière furent restaurés. Trois ans furent nécessaires pour finir d'installer l'électricité. Le clocher, qui est complètement détaché de l'église, fut construit en 1923; il fut conçu par l'architecte renommé, H. H. L. Fetherstonhaugh, résidant l'été à Métis-sur-Mer. C'est ce dernier qui suggéra de construire un clocher séparé du reste de l'église, comme les campaniles que l'on trouve en Europe. Hélène Bergerin, dans son livre **Les Églises Protestantes** publié dans la collection Patrimoines en 1981, explique que le fait d'avoir un clocher complètement détaché du reste de l'église est unique au Québec.

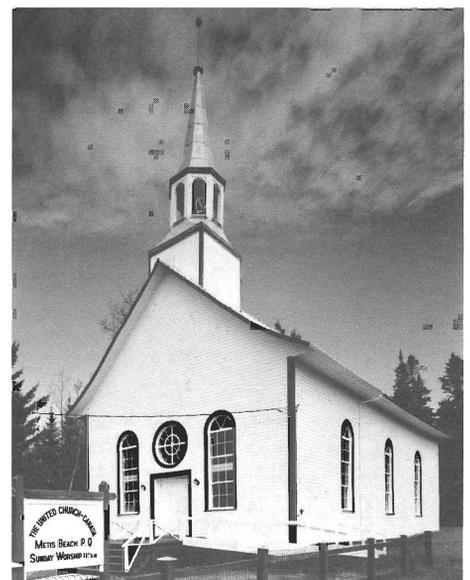
C'est peu après la construction de l'église presbytérienne (1883) que l'Église d'été anglicane de Saint-Georges

fut construite (1905). Elle fut établie sous le patronage de la famille Molson et dirigée de la même façon que l'église presbytérienne, c'est-à-dire avec l'aide des ministres résidant l'été à Métis-sur-Mer.

L'Église presbytérienne de la Pointe Legatt fut reconstruite à Métis-sur-Mer en 1884, en remplacement de celle du «Killiecrankie Inn». Cette église fut érigée en grande partie grâce aux efforts du ministre d'alors, le Révérend Thomas Fenwick. L'église actuelle fut construite par Peter F. Legatt. Les bancs et la plupart de l'architecture et de la décoration intérieure furent réalisés par Benjamin Page.

Le phare de Métis-sur-Mer

L'origine du phare remonte aux années qui suivent la Confédération, lorsque le Gouvernement du Nouveau Dominion commença à construire le système national de transport. En 1874, le premier phare fut érigé sur la pointe. Mais, à cette époque, les phares étaient construits en bois de façon temporaire. Le premier et deuxième phare furent construits sur le site de la résidence de John McNider (1822) qui fut achetée en 1876.



L'Église-unie du Canada. (Photographie: Rick Kerrigan de l'École d'architecture de l'Université McGill)



L'Église presbytérienne.
 (Photographie: Rick Kerrigan de l'École d'architecture de l'Université McGill)

Les phares de Métis-sur-Mer et du Cap-de-la-Madeleine comptent parmi les premières tours en béton armé du Canada. Le phare de Métis-sur-Mer fut achevé en 1909, par le Département de la Marine et de la Pêche pour les phares. Il appartient à Transports Canada et est exploité par la Garde côtière canadienne. Aujourd'hui le phare fonctionne automatiquement. L'ancienne maison du gardien du phare et les bâtiments secondaires font désormais office de centre de recherche pour Forêts Canada.

Le phare était et demeure un actif de valeur pour la communauté; il est à la fois l'exemple d'un travail d'expert et un symbole pittoresque de la côte maritime pour les citadins en vacances. Le phare, de par sa location et sa fonction, a un certain cachet que les touristes ou les habitants aiment à peindre ou photographier. D'après le Bureau d'examen des édifices fédéraux à valeur patrimoniale, la municipalité de Métis-sur-Mer et les habitants qui se sentaient concernés par l'avenir de Métis-sur-Mer n'ont cessé d'envoyer de nombreuses lettres et pétitions au gouvernement fédéral tout au long des dix dernières années. Ils demandent à ce que le phare soit préservé



Le phare de Métis vers 1890.
 (Source: Musée McCord d'histoire canadienne, Archives photographiques Notman)

en tant que site historique. Ils ont même offert de racheter le phare afin de pouvoir en assurer la protection.

Les clubs de golf et de tennis

Métis-sur-Mer possède deux beaux terrains de golf de dix-huit trous : le Club de golf et de tennis Cascade et le Club de

golf Boule Rock. Les deux terrains font approximativement 5 485 m (6 000 verges) chacun et ont été conçus par un professionnel du golf, Albert Murray. Le golf a fait son apparition à Métis-sur-Mer dès 1885 : Joseph Aird, un client du «Cascade Hotel», se promenait en voiture lorsqu'il découvrit un vaste terrain inoccupé qui fait maintenant partie du Club de golf et de tennis Cascade. M. Sam McNider, propriétaire du «Cascade Hotel», se servait du golf pour attirer sa clientèle; par la suite il fit même construire un terrain de golf de sept trous à l'hôtel. Le Club de golf et de tennis Cascade fut fondé le 4 juillet 1901 mais la construction du «clubhouse» ne fut terminée qu'en 1913. En 1919, les clubs de golf et de tennis s'associèrent. Pendant la Seconde Guerre mondiale, le «clubhouse» devint le quartier général de la Croix-Rouge.

À l'heure actuelle, le Club de golf et de tennis Cascade continue d'avoir un rôle important dans la vie de la communauté saisonnière de Métis-sur-Mer.

L'architecture de Métis-sur-Mer

C'est pendant la période victorienne que Métis-sur-Mer s'est le plus développé et



Maison de J.A. Mathewson vers 1897.
 (Source: Musée McCord d'histoire canadienne, Archives photographiques Notman)

son architecture s'inspire donc des styles variés de cette époque. Les principaux styles représentés à Métis-sur-Mer sont : le néo-Gothique, le Second Empire (ou à la Mansard), le néo-Reine-Anne, le «Shingle» et le style vernaculaire victorien.

Métis-sur-Mer comporte plusieurs maisons construites avec des matériaux similaires et avec un même lexique architectural, ce qui lui confère une continuité spatiale et une homogénéité architecturale, sans doute les plus grandes qualités de ce lieu. Ainsi, à venir jusqu'à peu, toutes les maisons et tous les aménagements étaient réalisés en matériau naturel : fondations en pierre, revêtements des murs et des toitures en

bardeaux de cèdre, intérieurs en planches laissées à l'état brut, foyers en galets de plage, allées en gravier; ce qui contribue grandement à donner à ce lieu son caractère rustique si remarquable.

Selon Vincent Scully dans son livre **The Shingle style and the Stick Style**, l'architecture du dix-neuvième siècle était une architecture de charpentiers qui se sont inspirés des livres de modèles (pattern book). En ce sens, Métis-sur-Mer doit beaucoup à l'américain Andrew Jackson Downing (1815-1852) qui a défini dans ses nombreux livres de modèles et dans ses guides architecturaux les principes d'asymétrie et de conception pittoresque à l'origine de ces maisons.

La philosophie commune était qu'avant tout, l'architecture rurale devait s'harmoniser avec le paysage environnant et le mettre en valeur. Les livres de modèles donnaient aux charpentiers et constructeurs la possibilité d'expérimenter de nombreux assemblages, sans aucune restriction. De plus, l'invention de la scie à chantourner et d'autres outils a permis aux artisans de travailler le bois de chaque maison d'une façon élaborée, inégalée depuis. Les livres ont également permis de développer une grande variété de plans; ceci est flagrant lorsqu'on voit les nombreuses projections de tours, de porches, de baies, de tourelles, de multi-toitures et d'ailes dans l'architecture de la fin du dix-neuvième siècle.



Maison McNider vers 1890.
(Source: Musée McCord d'histoire canadienne, Archives photographiques Notman)



Deux jolies résidences estivales.
(Photographie: Rick Kerrigan de l'École d'architecture de l'Université McGill)

À Métis-sur-Mer, les maisons construites au cours de la fin des années 1800 et caractéristiques de cette époque sont pour la plupart l'oeuvre du charpentier/entrepreneur Peter F. Legatt.

Métis-sur-Mer, aujourd'hui

S'il réussit à conserver l'esprit qui l'anime depuis plus de cent ans, si son intégrité architecturale, son caractère rustique et pittoresque et la cohérence de

son ensemble sont préservés, si son développement résulte d'une intégration harmonieuse de l'ancien et du moderne, le village de Métis-sur-Mer pourrait servir de modèle à ces autres municipalités dont l'activité première est le tourisme.

L'aménagement de Métis-sur-Mer, et des autres centres de villégiature du même type (selon une étude réalisée par Carole Labrecque de l'Université de Montréal), nous montre qu'il est possi-

ble de développer notre environnement tout en respectant la valeur esthétique et écologique d'un site. Grâce à un bon équilibre entre le bâti et le naturel, il est en effet possible d'arriver à créer une ambiance harmonieuse propice à la détente et au loisir.

Les premiers habitants de Métis-sur-Mer ont su mettre en place un système de valeurs qui est demeuré bien ancré chez leurs descendants. Axé sur le respect de l'écologie du site, la préservation de la végétation, la renaturalisation par des espèces indigènes et le choix des matériaux de revêtement en accord avec le caractère rustique du lieu, ce système a eu pour effet de maintenir et même de rehausser la qualité naturelle et esthétique du paysage.

Il reste à espérer que cette philosophie de développement saura se prolonger au fil des ans afin que Métis-sur-Mer demeure le lieu exceptionnel qu'il a toujours été.

NOTE DE L'ÉDITEUR :

Nous tenons à remercier les responsables du Musée McCord d'histoire canadienne, notamment Nora Hague, technicienne en photographie, qui nous ont permis de diffuser certaines photographies des Archives photographiques Notman. Nous remercions aussi Rick Kerrigan de l'École d'architecture de l'Université McGill.

Bibliographie

- Baldwin, Alice Sharples. *Métis : Wee Scotland of the Gaspé*. 1970. 84 p.
- Baldwin, Alice Sharples. *The Kirk on the Hill : The little Metis Presbyterian Church 1883-1983*. 1984.
- Beasley, Ellen. *New Construction in Residential Historical Districts*. 1982.
- Bergevin, Hélène. *Les églises protestantes*. Montréal, Libre-Expression, 1981. 205 p.
- Cascade golf and tennis club. *Répertoire des membres*. 1988.
- Forbes, Jessie. *Metis Beach : Past and Present*. 1988.
- Martin, Élisabeth Savage. *Memories of Metis*. 1988.
- Metis Beach chamber of commerce. *Metis Beach Qué., The Playground of the lower St. Lawrence*.
- Scully, Vincent J. *The Shingle Style and the Stick Style*. New-Haven, Yale University Press, 1971. 184 p.
- Underwriters survey bureau. *Metis Beach Evaluation Map*. Montréal, 1931.
- Westley, w. Margaret. *Grandeur et déclin de l'élite anglo-protestante de Montréal*. Montréal, Libre-Expression, 1990. 331 p.

.....

AU BAS-SAINT-LAURENT, UN PAYSAGE MODELÉ PAR L'HABITAT...

PAR RÉGIS JEAN

Ce texte de Régis JEAN fera partie d'un Guide sur le patrimoine historique du Bas-du-Fleuve qui sera publié à l'automne 1993 sous la direction de Paul LAROCQUE.

En parcourant le territoire, le visiteur découvre peu de traces des premiers établissements permanents au Bas-Saint-Laurent. Les archives ont bien conservé les documents officiels tels que les actes de concession, les inventaires après décès, les actes de «*Foy et Hommage*» rendus par le seigneur aux autorités de la colonie, mais nous connaissons fort peu le quotidien des premiers occupants de notre région.

Nous pouvons cependant imaginer leur existence en fonction d'une série d'activités qui ont dicté autant de manières d'occuper et d'exploiter une région. Un groupe de pêcheurs ne s'approprie pas un territoire de la même manière qu'une collectivité agricole. Le milieu sera d'ailleurs différent : la proximité du poisson, la qualité des havres, l'accessibilité des grèves, des facteurs importants pour les pêcheurs, importeront moins pour les agriculteurs qui rechercheront davantage un sol fertile et bien drainé. Un village du Témiscouata dont les activités sont principalement orientées vers la forêt, se développera suivant un patron différent de celui d'un village de pêcheurs gaspésiens ou encore d'un village d'agriculteurs du Bas du Fleuve.

Ces modes d'occupation d'un territoire n'ont rien d'immuable; ils évoluent au gré des changements d'activités. L'agriculture qui se modernise, la pêche qu'on abandonne ou la diminution de la biomasse forestière ont provoqué et provoquent encore des changements profonds dans la manière d'occuper et d'aménager un territoire.

L'emplacement des habitations, des villages, des voies de communication est en relation directe avec les activités d'une collectivité et l'environnement qui les conditionne. Ce n'est certes pas le hasard qui regroupe les pêcheurs aux Îles-de-la-Madeleine et en Gaspésie, les forestiers sur les hauts plateaux de l'arrière-pays et les agriculteurs sur les larges terrasses qui s'ouvrent en gradins le long du fleuve. Dans la même mesure, le développement industriel et technologique a longtemps été directement relié à la présence de quelques sites hydrauliques dont les ressources énergétiques favorisaient l'établissement de moulins à farine, de carderies ou de scieries.

En somme, nous voyons que les communautés du Bas-Saint-Laurent, comme celles de la plupart des régions de la vallée du Saint-Laurent, se sont développées en ajustant leurs activités à leur environnement. Le déboisement intensif qu'a connu la région au début du 19^e siècle ouvre de larges bandes de terre à l'exploitation des forêts pour se consacrer à l'agriculture alors qu'ailleurs, le processus recommence. De tels ajustements se sont multipliés dans l'histoire de l'occupation humaine au Bas-Saint-Laurent.

LES ORIGINES : LA CROIX... ET LA FOURRURE

On ne peut parler d'aucun établissement permanent au Bas-Saint-Laurent avant le dernier quart du 17^e siècle. Depuis des siècles, le territoire est cependant très bien connu des Amérindiens.

Dès 1615, les premiers missionnaires Récollets visitent les «*Côtes-du-Sud, les rivières du Loup, du Bic, les Monts Notre-Dame*» et pénètrent même jusqu'en Acadie et au Cap Breton.¹ Ils visitent les campements amérindiens et suivent ces derniers au gré de leurs déplacements saisonniers.

La concession de nombreuses seigneuries au cours de la décennie 1670 entraîne dans notre région l'érection des premiers établissements permanents. Les premiers seigneurs sont cependant plus intéressés au lucratif commerce des fourrures qu'à la colonisation de leurs terres. L'un d'eux, Charles-Aubert de la Chesnaye, riche marchand de Québec qui détient déjà un poste de traite à Tadoussac, devient seigneur de Rivière-du-Loup en 1673 et se porte acquéreur de la seigneurie du Bic en 1688. Il exploite un poste de traite à ces deux endroits : il échange les fourrures des Amérindiens contre des textiles importés, des outils de fer et d'autres objets de fabrication européenne.

De tels établissements exigent peu d'installations : un magasin où entreposer les fourrures et marchandises d'échanges, une maison pour le gardien du poste, une grange ou un étable pour garder quelques animaux. Par contre, le poste doit être d'accès facile pour favoriser les contacts avec les pourvoyeurs de fourrures. Il sera construit près du fleuve, à un endroit bien abrité des vents. À Rivière-du-Loup, l'estuaire de la rivière constitue l'endroit idéal pour un tel établissement. Au Bic, on peut supposer que le poste de traite s'élevait dans le

voisinage du grand havre naturel protégé de toutes parts par l'île et les montagnes du Bic.

Alors que la colonisation avait déjà débuté dans l'ouest de la région, ces comptoirs de traite sont sans doute les premiers établissements permanents aménagés au cours du 17^e siècle dans l'est du Bas-Saint-Laurent. L'État des Missions du Canada, dressé à la demande de Mgr de Laval, nous apprend qu'en 1683, il n'y a que quatre habitants à la rivière du Loup (les employés du comptoir de traite), un seul à Kamouraska, 60 (8 familles) à Rivière-Ouelle, 40 (5 familles) à La Pocatière et 11 (2 familles) à Saint-Roch-des-Aulnaies.²

À Trois-Pistoles, on assiste en 1696 à l'arrivée des seigneurs Riou, les pre-

miers occupants permanents. À Rimouski, les seigneurs Lepage arrivent à la même époque.

«TENIR FEU ET LIEU» PRÈS DU FLEUVE

Le censitaire qui recevait du seigneur un lot en concession s'engageait à «tenir feu et lieu» sur cette terre, c'est-à-dire à l'habiter et à l'exploiter. C'est le début de la colonisation du territoire. Le lot concédé mesurait généralement quatre arpents de front sur le fleuve sur une quarantaine d'arpents de profondeur. Ces premiers colons vivant d'agriculture et de pêche, leurs maisons sont naturellement construites près du fleuve. La forêt toute proche offre un riche territoire de chasse, une activité fournissant un apport alimentaire appréciable pour ces familles. Les surfaces cultivées, assez

réduites, répondent aux besoins immédiats : l'espace entre la grève et l'escarpement de la première terrasse suffit à l'exploitation agricole. En l'absence de chemins terrestres, le fleuve constitue la voie de communication la plus rapide et la plus facile. C'est pourquoi chaque censitaire bénéficie d'un accès au fleuve.

D'ailleurs, le premier «chemin du Roi» suivait généralement le fleuve et passait souvent à la limite des hautes marées. Le noyau des premiers villages se fixe en bordure de l'eau. À Trois-Pistoles, la chapelle est construite près du fleuve. Il en va de même à Rivière-du-Loup où la première chapelle, érigée en 1792, est construite si près de l'eau qu'elle sera inondée en 1802 et en 1805. C'est là un indice assez évident que les premiers établissements s'alignaient tout près du fleuve. À Rivière-du-loup, le



Saint-Germain (rang) (Macro-inventaire du ministère des Affaires culturelles).

grand-voyer (responsable de voirie) trace en 1799 l'emplacement d'un nouveau chemin situé plus au sud, sur la terrasse. Des seize maisons apparaissant sur son plan en plus de la chapelle, la majorité s'élève près du fleuve. Quelques-unes s'élèvent au pied de la terrasse et une seule est construite sur la terrasse. En 1812, la chapelle sera finalement relocalisée plus loin du fleuve, sur la terrasse, à la hauteur de l'actuelle rue Fraser. Un calvaire, érigé à la sortie ouest de la municipalité, en signale le site. Malheureusement, les vestiges de l'emplacement de la chapelle primitive et du premier village ne sont plus visibles : l'autoroute 20 les recouvre aujourd'hui.

UN DÉPLACEMENT VERS L'INTÉRIEUR DES TERRES

Progressivement, les établissements se déplacent vers le sud. On remarque le même phénomène à l'Isle-Verte et à Trois-Pistoles. La cause n'est pas la crue des eaux mais plutôt un changement d'activités des habitants : au fur et à mesure que la terre est défrichée, que les espaces cultivés augmentent, les terres en culture se trouvent de plus en plus au sud. Peu à peu, les habitants voudront s'établir plutôt vers le centre de leur terre et non plus à l'extrémité.

Ce déplacement tient aussi au fait que le fleuve a perdu peu à peu de son importance au fil des années : des chemins terrestres sont maintenant tracés pour communiquer avec les paroisses voisines. Le chemin du Roi atteint Trois-Pistoles vers 1790. Il se rendra jusqu'à Rimouski vers 1830. Quelques décennies plus tard, le chemin de fer facilitera encore les communications. À compter du moment où existe une voie de communication terrestre, les habitations seront construites le long de ce chemin. Celles qu'on avait jadis édifiées près du fleuve seront parfois «roulées» ou démontées et remontées pièces par pièces, sur le nouvel emplacement.

Un tel remue-ménage a parfois provoqué des conflits. À Trois-Pistoles, notamment, le déplacement graduel du village vers la première terrasse déclencha un véritable schisme à l'intérieur de la paroisse. Les partisans du statu quo souhaitaient reconstruire la chapelle près du fleuve mais les autres voulaient ériger le nouveau temple le long du nouveau tracé du chemin du Roi. Chaque clan a entrepris la construction de sa propre chapelle, persuadé que sa position était juste. Jusqu'en 1852, la paroisse possédait deux églises. Une telle querelle de clocher a pourtant laissé peu de vestiges : seule une croix, plantée près du rivage, souligne aujourd'hui l'emplacement de la première chapelle et du village primitif. Le chemin de la grève, qui dessert aujourd'hui les chalets, est en fait le premier chemin du Roi. Une vieille maison québécoise aux larmiers cintrés s'élève encore près du fleuve, témoin des origines de Trois-Pistoles.

Un autre facteur explique le développement du territoire de plus en plus vers le sud : la démographie. La première rangée de concession, le «premier rang», devient rapidement surpeuplée. Toutes les terres sont occupées et on a alors besoin de nouvelles terres pour établir les nouveaux exploitants. On ouvre alors une seconde rangée de concession, à l'arrière de la première, puis une troisième et une quatrième...

L'ouverture de ces nouveaux territoires, à même la forêt, correspond aux développements démographiques que connaîtra toute la région du Bas-Saint-Laurent au début du 19^e siècle. À titre d'exemple, l'ouverture du deuxième rang de Trois-Pistoles s'effectue dès 1803; celle du troisième rang en 1827.³ À Rimouski, l'ouverture du deuxième rang se fera encore plus tôt, vers 1790, soit une dizaine d'années avant que le «chemin de front» ne soit tracé.⁴

La présence ou l'absence d'un chemin de communication aura une influence marquante sur les modèles d'éta-

blissement. Si la construction des maisons et des fermes précède le tracé d'un chemin, l'habitant tiendra compte de diverses considérations pour choisir le lot où il s'établira : l'orientation, le relief du terrain, la proximité d'une source d'eau potable... Par la suite, lorsqu'on tracera le chemin, on devra tenir compte des établissements déjà en place pour relier l'habitant A à son voisin B.

À l'inverse, si le tracé du chemin précède l'établissement des colons, ces derniers choisiront de construire leurs maisons en bordure du chemin. Un tel comportement s'explique aisément : une famille qui va s'établir en pleine forêt est isolée du reste du monde. Une simple course au village devient parfois une entreprise dangereuse. En cas de besoin des secours du médecin, de la sage-femme ou du curé, on doit parcourir plusieurs kilomètres. Le voisin est souvent la première personne sur qui on peut compter.

Si la solidarité de ceux qui habitent le même rang est grande, plus étendue encore est celle des voisins immédiats. Ici, (...) le premier voisin fait pour ainsi dire partie de la famille. (...) Pour le voisin, on attelle son meilleur cheval quand il est nécessaire d'aller chercher le prêtre. On a la garde des enfants de la voisine pour l'aider à se relever de couches.⁵

LA LECTURE DU PAYSAGE

Ce qui frappe d'abord certains visiteurs étrangers (européens surtout) qui découvrent la campagne de la vallée du Saint-Laurent, c'est le sentiment que les établissements sont «éparpillés» un peu partout dans le paysage. La présence de «grands espaces» plus ou moins vides en déroute plus d'un... Finalement, après quelques jours, certaines constantes se dégagent : les maisons s'alignent en général assez près du chemin et parallèlement à celui-ci. Une distance approximative d'une douzaine de kilomètres sépare les villages entre eux. Dans chacun, la silhouette du clocher s'élève



Saint-Gabriel (Macro-inventaire du ministère des Affaires culturelles).

très haut dans le paysage. L'église y occupe la place centrale, bien entourée de l'école, de quelques magasins et des autres services : ateliers du cordonnier, boutique de forge (remplacée aujourd'hui par le garage), bureau de poste et caisse populaire.

L'observateur attentif retrouvera la même trame un peu partout au Bas-Saint-Laurent, dans les paroisses riveraines aussi bien qu'à l'intérieur des terres. Du coup, les «exceptions» (par exemple une maison très éloignée de la route par rapport à ses voisines) déclenchent toutes sortes de questions : Pourquoi avoir construit si loin de la route ? Est-ce là l'indice d'un ancien chemin ? La route actuelle suit-elle un nouveau tracé, obligeant les occupants à emprunter une longue «montée» qu'ils doivent déneiger en hiver ? A-t-on plutôt voulu

construire près d'une source d'eau potable malgré l'éloignement du chemin ?

L'habitant québécois a appris, à force d'expérience, à apprivoiser son environnement : le soleil, les vents, la température, la neige ont un impact direct sur la manière d'occuper une région. À l'exception des laiteries, les bâtiments agricoles (étables et poulaillers principalement) possèdent de nombreuses fenêtres sur le mur sud. Les maisons sont également orientées, autant que possible, pour bénéficier au maximum de l'ensoleillement. Cela ne signifie pas l'absence de fenêtres s'ouvrant au nord : avec le développement et l'amélioration des systèmes de chauffage au 19^e siècle, les maisons ont vu le nombre des fenêtres se multiplier même sur les murs du nord.

On tiendra compte, avant la construction de la grange-étable, de la direction des vents dominants pour éviter que la maison ne soit embarrassée par les odeurs désagréables des animaux. On prendra soin également de couper la plupart des arbres autour de la maison et des bâtiments. En effet, on le remarque encore aujourd'hui, rares sont les fermes entourées d'un boisé. Comme «ça ramasse la neige», on préfère «désert» l'espace au maximum, en laissant au vent le soin de «balayer la neige». Pour la même raison, la cour est ouverte à tous les vents. Les bâtiments formant un écran contre les vents occasionnent aussi des «lames de neige» à cause du ravalement de la neige. Pour protéger la maison des vents les plus violents, elle sera rechaussée (on dit renchaussée), c'est-à-dire qu'on recouvre le solage et la base des murs d'une bonne épaisseur

de neige, qui joue ici un rôle d'isolant thermique. «*Renhausser la maison*» est une pratique ancienne que l'on peut observer encore aujourd'hui dans nos campagnes et qui constitue un autre exemple d'adaptation au milieu naturel.

La durée de l'hiver laisse sa marque sur le paysage architectural des campagnes du Bas-Saint-Laurent comme partout ailleurs au Québec : la grange-étable en est l'exemple le plus évident. C'est le bâtiment le plus important de tout établissement agricole. Ses dimensions imposantes viennent du fait qu'on y entrepose le fourrage des animaux qui y séjournent six à sept mois par année. À l'origine, comme le foin n'était pas pressé en balles, on imagine l'espace requis pour entreposer pareille quantité de fourrages. De nos jours, si les dimensions du bâtiment n'ont pas augmenté au prorata de l'augmentation du troupeau (qui est passé de cinq ou six à soixante ou soixante-dix vaches), c'est que de nouvelles techniques de conservation des fourrages ont vu le jour : foin sec pressé en balles carrées et engrangées au sec, meules rondes de foin sec ou meules enrobées d'une pellicule plastique (semblables à d'énormes guimauves) qui s'entassent près des granges, grandes meules d'ensilage, déposées aussi à l'extérieur des granges ou encore les énormes silos dont la silhouette a changé tout le paysage des campagnes.

La mécanisation croissante de l'agriculture moderne a donc modifié considérablement l'allure des fermes : pour abriter ses quatre ou cinq tracteurs et ses nombreuses machines, le cultivateur d'aujourd'hui a besoin d'un immense garage servant d'entrepôt et d'atelier de réparation. Les petits bâtiments tels que le poulailler, la porcherie et la bergerie, autrefois dispersés dans la cour, ont disparu du paysage, victimes de la spécialisation. La laiterie, qui abrite aujourd'hui le bassin refroidisseur, s'est greffée à la grange-étable.

On le voit bien : le paysage parle, pourvu qu'on le regarde attentivement. Une simple ballade du dimanche peut se transformer en une expédition de découverte pour peu qu'on ouvre les yeux sur certains détails. Pour découvrir une région comme le Bas-Saint-Laurent, on ne doit pas uniquement «visiter» les sites et les attraits touristiques. Il faut prendre le temps de regarder vivre les habitants dans leurs activités saisonnières. Il faut sentir la fébrilité d'une belle journée d'été à l'heure des foins ou encore en septembre, à l'époque du ramassage des pommes de terre. Découvrir le Bas-Saint-Laurent, c'est d'abord rencontrer des gens toujours heureux d'accueillir le visiteur et de partager avec eux une portion de leur quotidien.

NOTES

1. C. Leclerc, *Premier établissement de la Foy en Nouvelle-France*, Tome I, p. 93.
2. A. Paradis, *Kamouraska (1674-1948)*, 1948, pp. 20-21.
2. Martin et coll, *Rivière-du-Loup et son Portage*, 1977, p. 69.
3. R. Jean, *La Maison Côté de Saint-Anaclet*, 1976, p. 18.
4. J. Provencher, *Les quatre saisons dans la vallée du Saint-Laurent*, 1988, p.27.

L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DE L'EST DU QUÉBEC DURANT LA CRISE DES ANNÉES TRENTE

PAR JEAN LARRIVÉE

Chômage, pauvreté accrue, exode telles sont quelques-unes des conséquences d'une crise économique. Divers palliatifs peuvent être envisagés: durant la crise des années trente, l'État québécois favorisa l'ouverture de nouvelles municipalités. Des colons s'installèrent dans le haut-pays de Rimouski, de Matane, du Témiscouata et de la Matapédia.

Quelle fut l'ampleur des mouve-

ments de population ? Y-a-t-il eu un exode vers l'extérieur de la région malgré les efforts consentis au niveau de la colonisation ? Grâce aux recherches dirigées par Joseph Risi et d'autres collaborateurs tels François-Albert Angers et L. Fortin, nous pouvons retrouver des renseignements démographiques fort intéressants pour la période 1931-1937. Ces personnes avaient été engagées par le ministère des Affaires municipales,

de l'Industrie et du Commerce qui a publié les résultats de leurs travaux dans les **Inventaires des ressources naturelles et industrielles** réalisés dans plusieurs comtés de la province de Québec en 1937 et 1938.

En 1937, la population de la région de l'Est-du-Québec atteint 250 541 personnes. Cela représente une augmentation de 27 769 personnes (12,5%) par

MIGRATIONS NETTES DANS L'EST-DU-QUÉBEC 1931-1937

Comtés	population		acc. réel. 1931-37	acc. naturel 1931-37	migrations nettes
	1931	1937			
Bonaventure	32432	36216	3784	non disponible	---
Gaspé-Est	28443	31801	3368	non disponible	---
Gaspé-Ouest	9242	11579	2337	non disponible	---
Matane	20311	22309	1998	2990	- 992
Matapédia	25007	28528	3521	4405	- 884
Rimouski	33094	40323	7138	5308	+ 1830
Rivière-du-Loup	33091	34054	963	4407	- 3444
Témiscouata	17203	21039	3836	3486	+ 350
Kamouraska	23959	24783	824	3000	- 2176
Total	222 772	250 541	27 769	23 596A	- 5316B

Comtés	%		Taux mig. nettes
	acc. réel	acc. naturel	
Bonaventure	11,7 %	---	---
Gaspé-Est	11,8 %	---	---
Gaspé-Ouest	25,3 %	---	---
Matane	9,8 %	14,7 %	- 4,9 %
Matapédia	14,1 %	17,6 %	- 3,5 %
Rimouski	21,6 %	16,0 %	+ 5,6 %
Rivière-du-Loup	2,9 %	13,3 %	- 10,4 %
Témiscouata	22,3 %	20,3 %	+ 2,0 %
Kamouraska	3,4 %	12,5 %	- 9,1 %
Total	12,5 %	15,5 %A	- 3,5 %A

SOURCES :

Compilation effectuée à partir des **Inventaires des ressources naturelles et industrielles** publiés par le ministère des Affaires municipales, de l'Industrie et du Commerce en 1938 et 1939.

A. Ces chiffres excluent Bonaventure, Gaspé-Est et Gaspé-Ouest; les pourcentages ont été calculés en omettant la population totale de ces trois comtés.

B. Si on applique le taux de -3,5% de migrations nettes à l'ensemble des comtés incluant Bonaventure, Gaspé-Est et Gaspé-Ouest, on obtient un solde négatif de 7 797 personnes pour la région de l'Est-du-Québec. Cependant, le taux d'accroissement réel très élevé dans Gaspé-Ouest (25,3%) laisse présager une migration positive pour ce comté

rapport à 1931. Pourtant, la crise économique fait rage. D'un comté à l'autre, on constate des écarts importants: l'accroissement réel oscille entre 2,9% dans le comté de Rivière-du-Loup et 25,3% dans Gaspé-Ouest; les comtés de Rimouski (21,6%), de Témiscouata (22,3%) et de Matapédia (14,1%) enregistrent une augmentation assez appréciable tandis que les comtés de Kamouraska (3,4%) et de Matane (9,8%) ont des gains plus faibles.

L'accroissement naturel¹ reflète les taux élevés de l'époque: entre 21/1 000 et 34/1 000 annuellement. De tels ratios devraient entraîner un accroissement réel beaucoup plus accentué; cela présage d'une certaine émigration de la population. L'Est-du-Québec, malgré une hausse de 27 769 personnes, subit un déficit migratoire de 7 797 personnes, soit un taux de migrations nettes de - 3,5%². L'exode affecte les comtés selon une intensité variable: Rivière-du-

vaillers. Au Témiscouata, plusieurs quittent pour le Nouveau-Brunswick⁴. En Gaspésie, on peut supposer que le mouvement d'émigration vers les États-Unis et l'Ontario qui a été amorcé au début du siècle se poursuit durant les années trente⁵.

Parallèlement à ces nombreux départs vers d'autres régions, il y a un important mouvement migratoire à l'intérieur de l'Est-du-Québec. Comme nous l'avons indiqué plus haut, seuls les comtés de Rimouski et de Témiscouata ont un solde migratoire positif qui s'explique en partie par l'arrivée de nouveaux résidents dans les paroisses de colonisation. Plus de 4 400 personnes se sont installées dans les colonies du comté de Rimouski (Saint-Guy, Saint-Médard, Esprit-Saint, Saint-Charles-Garnier etc.)⁶. Au Témiscouata, d'anciens résidents du comté de Rivière-du-Loup se fixent à Auclair et à Lejeune (JAL)⁷. D'autres colonies sont aussi ouvertes

nes, probablement, se déplacent ainsi à la recherche d'une terre ou d'un emploi⁹. Les sols des paroisses plus anciennes sont occupés et, dans plusieurs villages, la crise économique entraîne la fermeture des scieries et des chantiers qui en dépendent, incitant davantage les jeunes à s'exiler¹⁰.

Un fait demeure: notre région a toujours connu une émigration de sa population en direction des autres régions du Québec et pendant très longtemps vers les États-Unis. Que ce soit durant la deuxième moitié du XIXe siècle ou pendant la grande crise des années trente ou même plus récemment dans les années soixante et soixante-dix, des individus sont partis à la recherche d'un travail rémunérateur ou tout simplement pour obtenir un mode de vie plus urbain. La colonisation des années trente n'aura été qu'un intermède enrayant une partie de cet exode extra-régional.

TAUX DE MIGRATIONS NETTES POUR QUELQUES VILLES⁸

Villes	1931	1937	accrois. réel	accrois. naturel	migrations	taux
Rivière-du-Loup	9 569	9 980	411	792	- 381	- 4,0 %
Rimouski	8 326	9 733	1407	1181	+ 226	+ 2,7 %
Matane	6 423	6 300	- 123	956	- 1079	- 16,8 %

Loup (-10,4%) et Kamouraska (-9,1%) sont les plus atteints. Les soldes négatifs sont moins élevés dans Matane (-4,9%) et Matapédia (-3,5%). A l'opposé, deux comtés ont un solde migratoire positif: Rimouski (5,6%) et Témiscouata (2,0%) attirent davantage de nouveaux immigrants.

Certains préfèrent quitter la région pour s'installer dans les grands centres comme Québec et Montréal. Cet engouement pour la ville peut s'expliquer par l'abondance des secours directs qui «*exercent un attrait irrésistible sur les familles de journaliers*»³. Même à cette époque la Côte-Nord, particulièrement Baie-Comeau, attire de nombreux tra-

versés dans Matapédia et dans Matane, mais ces nouvelles paroisses n'attirent pas un nombre suffisant d'habitants comme le montrent les soldes négatifs de ces deux comtés.

Les villes de la région ne semblent pas en mesure de retenir leur population; seule la ville de Rimouski bénéficie d'un apport de population (2,7%).

En conclusion, la démographie régionale entre 1931 et 1937 se caractérise par deux mouvements migratoires: l'un axé vers l'extérieur au profit des grandes villes et de la Côte-Nord et l'autre des anciens villages du littoral vers les nouvelles paroisses de colonisation. Des jeu-

NOTES

1. L'accroissement naturel = naissances-décès.
2. Le solde migratoire = immigrants-émigrants.
3. Benoît Brouillette et al., *Inventaire des ressources naturelles et industrielles 1938: comté municipal de Rivière-du-Loup*, Québec, ministère des Affaires municipales, de l'Industrie et du Commerce, 1939, page 13.
4. L. Fortin et al., *Inventaire des ressources naturelles et industrielles 1938: comté municipal de Témiscouata*, Québec, ministère des Affaires municipales, de l'Industrie et du Commerce, 1939, page 10.
5. Joseph Risi et al., *Inventaire des ressources naturelles et industrielles 1937: comté municipal de Gaspé-Est*, Québec, ministère des Affaires municipales, de l'Industrie et du Commerce, 1938, page 10.
6. François-Albert Angers et al., *Inventaire des ressources naturelles et industrielles 1938: comté municipal de Rimouski*, Québec, ministère des Affaires municipales, de l'Industrie et du Commerce, 1939, page 9.
7. Benoît Brouillette et al., *op.cit.*, page 13.
8. Compilation effectuée à partir de: - Benoît Brouillette et al., *op.cit.*, page 13. - François-Albert Angers et al., *op.cit.*, page 9. - François Vézina et al., *Inventaire des ressources naturelles et industrielles 1937: comté municipal de Matane*, Québec, ministère des Affaires municipales, de l'Industrie et du Commerce, 1938, page 12.
9. Ministère des Affaires municipales, de l'Industrie et du Commerce, *Inventaire des ressources naturelles et industrielles 1938: comté municipal de Kamouraska*, Québec, 1938, page 9.
10. Jean-Marie Gauvreau et al., *Inventaire des ressources naturelles et industrielles 1937: comté municipal de Matapédia*, Québec, 1938, page 11.

.....

LES PAROISSES «DES HAUTEURS»

DURANT LES ANNÉES 1870

PAR MARCEL LEBLANC

1. SAINT-GABRIEL, DANS LE CANTON DE FLEURIAULT

Durant les années 1870, les terres rocailleuses de l'arrière du Mont Camille étaient exploitées depuis quinze à vingt-cinq ans, mais leurs propriétaires devaient toujours lutter, à leur corps défendant, pour leur survie. Continuellement trompés et bernés par des promesses de grands développements et de prospérité, après l'illusion d'un chemin Taché devenant une route nationale, on les abandonnait à leur sort dans un pays de montagnes, couvert de forêt.

Est-ce qu'on fonderait une paroisse au canton de Fleuriault? Est-ce que ça valait la peine de continuer à trimer dans ce pays de misère? Plusieurs prétendaient que non, d'autres, plus courageux et sans doute plus téméraires, décidaient d'y tenter leur chance. C'est ainsi que malgré de nombreux abandons, il y avait quand même toujours des colons qui peinaient et espéraient un avenir meilleur en bordure de ce chemin toujours en construction, le chemin Taché.

En 1870, «le solitaire» pionnier, Piton (Alexandre) Lavoie, était retourné dans ses terres à Sainte-Flavie¹ et son nom était déjà passé à la légende. La chapelle «temporaire», projetée en 1862 sur le lot 18 du rang IV de Fleuriault², avait été construite en 1872 sur le lot 9 du même rang, mais³ les missionnaires n'y venaient qu'occasionnellement.

Les colons ne prenaient souvent que deux repas par jour et, en guise de pain, ils devaient se contenter de galettes confectionnées avec de la farine «d'orge gelé». Voici à ce sujet une lettre du curé

de Sainte-Angèle, l'abbé Damase Morisset :

*Sainte-Angèle, le 27 mai 1872
Messire Edmond Langevin, V.G.
Évêché de Rimouski*

Monsieur le Grand Vicaire,

En réponse à votre lettre, je dois vous dire que sur cinquante-huit habitants résidants à Saint-Gabriel, la moitié à peu près n'ont pas battu une seule gerbe de leur récolte. Pour ceux-là, la plus grande partie du grain aurait gelé; le reste avait été gâté sur le champ par les pluies continues de l'automne dernier.

Quant au grain qui a été battu, plus du tiers n'était pas moulable, et quelques minots seulement sont propres à la semence. C'est assez vous dire que plus de la moitié de ces pauvres colons ont un besoin urgent de secours.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Grand Vicaire,

Votre dévoué serviteur

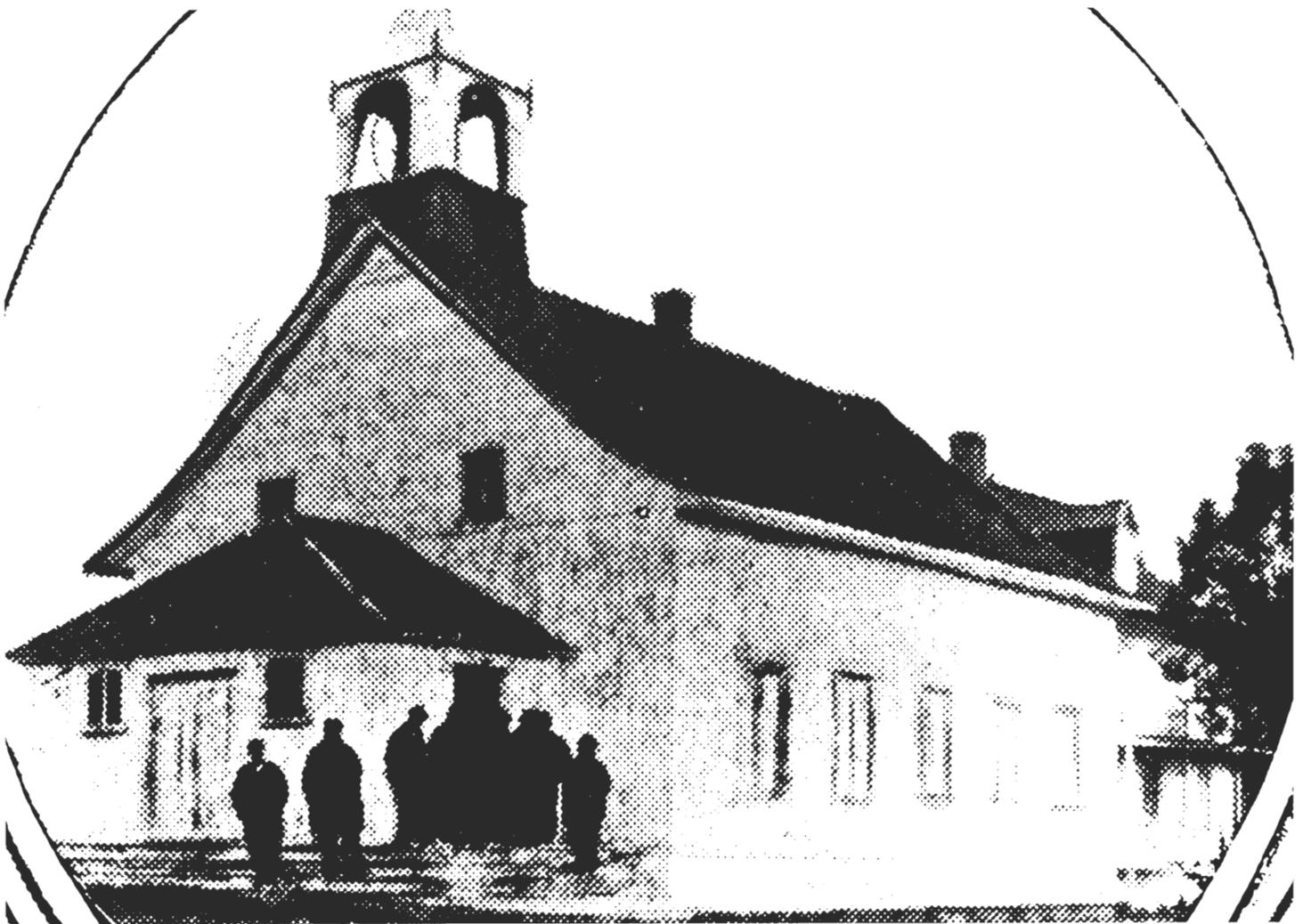
(Signé) Damase Morisset, prêtre⁴

Inutile d'ajouter que ces gens-là n'étaient pas toujours enthousiastes pour payer la dîme au curé. Sans qu'on puisse les accuser de braconner, ils devaient souvent leur survie à la chasse et à la pêche dans les minces cours d'eau du secteur.

Pendant que les colons de Sainte-Luce et de Sainte-Flavie se nourrissaient de mollusques ou de certains crustacés ou encore d'anguilles, de harengs, de capelans ou d'éperlans, à l'arrière des seigneuries, on devait le plus souvent avoir recours au lièvre et à la perdrix quand ce n'était pas au «siffleux».

On pourrait croire que dans un pays neuf comme celui du Fleuriault, on ne rencontrerait que des jeunes gens, mais ces déportés devaient quand même prendre soin de leurs vieux parents qu'ils amenaient en exil avec eux. Plusieurs de ces arrivants âgés mourraient quelques années plus tard : c'est ainsi que Rose Bérubé, née à Saint-Denis en 1796, décède à Saint-Gabriel, le 24 février 1872 à l'âge de 76 ans⁵. Il y a aussi l'ancêtre Louis Lantagne, décédé à Saint-Gabriel le 5 septembre 1873 à l'âge de 74 ans⁶; François Blanchet, époux de Angèle Drapeau et originaire de La Pocatière, décède à Saint-Gabriel, le 18 février 1876 à l'âge de 68 ans; Théotiste Boutin, épouse de Michel Plante et originaire de Saint-Anselme de Dorchester, décède à l'âge de 79 ans et est inhumé à Saint-Gabriel, le 3 juin 1879; Alexandre Michaud, époux de Marguerite Paquet et originaire de Kamouraska où ils s'étaient épousés en 1820, décède à Saint-Gabriel le 22 novembre 1881 à l'âge de 85 ans⁷.

Parmi tous ceux qui avaient été contraints de venir finir leurs jours dans les montagnes de l'arrière-pays, mentionnons aussi madame Thècle LeBrun, veuve de Hyacinthe Chamberland, qui décède à Saint-Gabriel à l'âge de 96 ans, le 28 mai 1883⁸. Née au siècle précédent en 1787, à l'époque de Louis XVI et



Chapelle «temporaire» de la paroisse de Saint-Gabriel (1872 à 1903)

avant la Révolution française, elle témoignait à elle seule d'une très longue histoire. Thècle LeBrun avait connu les Papineau, père et fils, chefs du Parti canadien; elle avait vécu quatre régimes constitutionnels et, sous la confédération des Tories, elle avait dû s'exiler à Saint-Gabriel, à l'arrière du Mont Camille.

C'est à Rivière-Ouelle, le 30 octobre 1820 qu'elle avait convolé en justes noces, mais il semble bien qu'elle passa la majeure partie de sa vie à Trois-Pistoles; c'est là et à Saint-Simon et Saint-Fabien que ses enfants s'étaient mariés. Thècle LeBrun avait connu des gens nés en 1699 et au début du dix-huitième siècle; c'est ainsi qu'elle apportait au Fleuriault des traditions

venues de très loin. Elle était la grand-mère d'Apolline Vaillancourt, épouse d'Alfred Rioux.

Thècle LeBrun compte aujourd'hui de nombreux descendants dans tout le Bas-Saint-Laurent et en particulier à Saint-Gabriel. Son nom mérite de figurer avec honneur parmi les fondateurs de la localité⁹. Quelques-uns de ses descendants sont devenus «mathusalems» à leur tour. Apolline Vaillancourt, que j'ai connue, est décédée le 29 novembre 1943 à l'âge de 85 ans et 3 mois. Apolline Rioux, fille d'Apolline Vaillancourt et veuve de Désiré Bélanger, de Saint-Gabriel, est décédée le 29 octobre 1968, à l'âge de 89 ans. Joseph-Adélard (Kit) Rioux, fils d'Alfred et petit-fils de Médéric, faisait partie de la souche Rioux

des «renards»¹⁰; c'est le grand-père Médéric Rioux (1820-1905) qui avait pris la relève sur la terre de Piton Lavoie en 1870 et cette propriété est demeurée à la famille Rioux jusqu'à nos jours.

Après avoir demeuré à Rivière-Ouelle, Trois-Pistoles et Saint-Simon, Thècle LeBrun arrive à Saint-Gabriel vers 1869 avec sa fille Marie Chamberland, mariée à Zéphirin Vaillancourt, le futur beau-père d'Alfred Rioux. À la suite d'une vie difficile durant les années de crise du 19^e siècle, il me semble bien qu'elle n'ait pas tellement amélioré son sort en venant finir ses jours sur «les hauteurs» à l'arrière du Mont Camille. Elle fut inhumée dans le vieux cimetière près de la chapelle et de l'église, et probablement qu'une partie

de ses restes seulement furent transférés, en 1941, dans le nouveau cimetière en bordure de la route de Les Hauteurs.

Les colons du Fleuriault, hardis et entreprenants, ont apporté avec eux les traditions de leurs ancêtres «voyageurs» de l'époque du Régime français. C'est pourquoi ils possédaient le courage nécessaire pour défricher des pendans de montage. À l'occasion, au désespoir des missionnaires, il se faisaient plaisir en organisant des soirées de danse où les boissons alcooliques venaient ajouter à leur entrain; en dépit des interdits, ils aimaient s'amuser et même «virer une brosse» de temps en temps. Cela aussi, de même que les jurons en forêt, c'était un héritage de nos audacieux ancêtres français. Celui qui, jour après jour, doit se battre contre les éléments de la nature, ne goûte pas son alcool en gourmet, mais c'est à la tasse qu'il l'avale. Et que dire de nos talentueux violoneux! Étant tenus responsables des «péchés» qui pouvaient se commettre à l'occasion d'une danse, c'est en risquant le salut de leur âme qu'ils ont réussi à nous conserver un riche folklore.

Indépendants et frondeurs, les gars de Saint-Gabriel ont également désobéi à l'épiscopat en votant libéral en majorité aux élections fédérales de 1874 et 1878 et provinciales de 1875 et 1878¹¹.



L'abbé Ferdinand Audet dit Lapointe (1839-1895)

Nous avons joint à ce texte des extraits d'un rapport de l'abbé Ferdinand Audet, curé de Saint-Donat et cinquième desservant officiel de Saint-Gabriel (1877-1878). Né à Saint-Anselme de Dorchester, il termine sa théologie au Séminaire de Rimouski en 1872, décède à Albany, New-York, le 12 juin 1895 à l'âge de 56 ans¹².

Extraits du rapport de l'année 1878 du curé Ferdinand Audet¹³

[...] J'ai condamné pareillement et anathématisé l'idée émise par quelques-uns d'avoir un dépôt de boisson dans Saint-Gabriel. J'ai vu messieurs les conseillers à ce sujet; ils m'ont promis qu'il n'en serait rien. Je les ai remerciés et félicités de leurs bonnes dispositions et encouragés à concourir au bien spirituel des âmes, d'accord avec le prêtre.

[...] Un bon nombre ont déjà fini de consommer leur petite récolte; ils sont maintenant à charge des autres et, au printemps, ils n'auront rien à semer. Malheureusement, en général, ils ne paraissent pas être de bons cultivateurs, si du moins on en juge par leurs grains qui sont fort sales. À part une dizaine, les autres sont peu soigneux et peu intelligents; le manque de talent retarde beaucoup le progrès matériel de la paroisse. J'ai le plaisir de mentionner comme bien intelligent et en voie de succès Philius Hamilton que Votre Grandeur connaît bien, je crois. Il est aussi bon catholique.

[...] Actuellement, j'ai reçu à peu près toute la dîme, disons, sans crainte d'errer, au moins les trois quarts; et cependant je ne compte que 198 minots de tout grain. Ce n'est pas non plus un grain bien marchand, attendu qu'il a souffert du froid et de la rouille. Les grandes pluies de l'été dernier lui ont

nui beaucoup. Espérons que ces inconvénients ne se renouvelleront plus. Au prix que se vendent les grains, il sera difficile de réaliser plus que 100 \$.

[...] Il y a deux écoles en opération, mais la zizanie règne entre les commissaires et les contribuables.

[...] Les institutrices ont peu de satisfaction, étant souvent l'objet d'une critique malveillante. Alors, il en résulte des conflits où mon intervention a quelquefois été réclamée.

[...] Les commissaires sont peu entendus et manquent parfois de zèle. Je les ai repris avec succès tout dernièrement et je n'ai rien qui me porte à mettre en suspicion leur sincérité.

[...] Il est fortement question de bâtir une troisième école dans le haut de la paroisse, arrondissement voisin de la rivière Neigette.

[...] J'ai agité la question de lambrisser le logement du prêtre et de lui bâtir un hangar. Messieurs les marguilliers se sont mis à l'oeuvre, mais le succès n'a pas couronné leurs efforts, car ils n'ont pu faire souscrire la quantité de bois nécessaire; il leur faudra avoir recours aux corvées.

2. Le township (Canton) de Massé

Depuis toujours, les habitants du bord de la mer parlaient «des hauteurs» à l'arrière du Mont Camille; maintenant qu'on y vivait, il fallait faire des distinctions entre les diverses hauteurs du secteur.

Lorsqu'en 1876, de courageux et jeunes colons commencèrent à s'établir sur les lots des rang II et III du canton de Massé, tout le monde fut d'accord, à

.....

Saint-Gabriel, pour dire que ceux-là avaient conquis «*Les hauteurs*». C'est en effet là, sur «*la bosse à Célair*», que se situait une hauteur secondaire entre le bassin de la rivière Mistigouèche et celui de la rivière Rouge.

La «*colonisation*» par les habitants de Saint-Gabriel s'était arrêtée aux grandes superficies de savanes, «*la concession fraîche*», et à d'autres terres non cultivables dans les rangs VI de Fleuriault et I de Massé. Maintenant que des nouveaux venus, franchissant ces terres stériles par le vieux portage de la Compagnie Price, tentaient de contrôler ces sommets de terres «*limoneuses très argileuses*»¹⁴, ils étaient dans un secteur particulier qu'il fallait dénommer autrement. Quel meilleur nom que «*Les hauteurs*» pouvait-on utiliser? Plus tard, lorsque devenue paroisse, on allait dire : Saint-François-Xavier-des-Hauteurs.

Les premiers colons auraient été Rigobert Miville (on écrivait et disait Minville) dit Deschênes et son frère Joseph, venus de Sainte-Flavie; ils étaient les fils d'Antoine Deschênes et d'Anastasia Harvey, probablement originaires du comté de l'Islet. Il y aurait eu également Honoré Larrivée de Sainte-Flavie et frère de mon bisaïeul, Charles Larrivée. Honoré Larrivée s'est fait concéder les lots 16 des rangs II et III de Massé, le premier décembre 1879 et le 17 décembre 1883. Il y a un lac Larrivée sur les lots 20 et 21 du rang III et ce lac, en mémoire des Larrivée, contracteurs de chantier, se déverse dans la rivière Mistigouèche. Neuf kilomètres en amont, sur la rivière Mistigouèche et du côté sud-est, il y a le ruisseau Charlette, endroit où mon bisaïeul Charles Larrivée a fait chantier.

Parmi les autres colons de Les Hauteurs, il y a lieu de nommer François Corbin en 1880, Joseph Boucher, Adolphe Guimont, Ferdinand Ross (un guérisseur), Charles Michaud, Hyppolite Michaud, Napoléon Michaud et Samuel Michaud¹⁵.

Cependant, les archives officielles ne donnent qu'un billet de location pour l'année 1876 et il est au nom d'Achille Pinel dit Lafrance; il est en date du 13 mai et pour le lot 9 du rang III. (La route actuelle de Saint-Gabriel se trouve entre les lots 8 et 9 du rang II). Ce même Achille Pinel, qui ne semble pas avoir demeuré longtemps sur «*les hauteurs*» et qui n'y a pas laissé de descendants, était le frère de François Pinel, celui qui a laissé son nom à «*la montagne à Pinel*» à Saint-Gabriel, sur le lot 27 du rang V de Fleuriault. François Pinel était le gendre de Joseph Valcourt et d'Ursule Parent de Saint-Gabriel¹⁶.

Dans son rapport à l'évêché pour l'année 1878, l'abbé Ferdinand Audet, curé missionnaire de Saint-Gabriel, écrit :

*Il s'est fait, dit-on, des défrichements considérables au sud-est de la chapelle, distance d'à peu près six milles (par la route Chauveau?), dans les rangs III et IV de Massé, par des gens de Sainte-Flavie et de Saint-Joseph. On doit ensemer ces défrichements au printemps prochain (de 1879); probablement que quelques-uns viendront résider*¹⁷.

D'après les terriers du ministère de l'Énergie et des Ressources, la plupart des premiers billets de location auraient été émis en 1883 et au nom de colons suivants :

- Bérubé, François
- Claveau, Ernest
- Corbin, François
- Desbiens, Joseph
- Michaud, Napoléon
- Deschênes, Rigobert
- Deschênes, Joseph
- Dumais, Gédéon
- Gagnon, Jean
- Parent, Hilaire
- Gagnon, Josué
- Lévesque, Joseph
- Michaud, Charles
- Michaud, Hyppolite
- Ross, Ferdinand, en 1884

Et parmi les noms de ces premiers défricheurs, je ne trouve pas celui de Joseph Boucher (sauf en 1903), Adolphe Guimont, Samuel Michaud (sauf en 1899) et Fabien Ross¹⁸.

Les fils des pionniers se sont également établis à Saint-François-Xavier-des-Hauteurs et, durant les années 1910, on parlait des «sept Corbin» et des «sept Guimont»¹⁹.

Pour atteindre leurs lots, les premiers colons empruntaient un vieux chemin de chantier approximativement entre les lots 20 et 21 des rangs V et VII de Fleuriault; après avoir passé près du lac Lévesque, ce chemin traversait le rang I de Massé sur les lots 15 à 12, le rang II sur les 12 à 6 pour arriver à l'endroit de l'église actuelle, le rang III sur les lots 6 à 5, le rang IV sur les lots 6 à I pour ensuite se diriger progressivement vers la rivière Mistigouèche²⁰.

Au moment où les libéraux provinciaux arrivent au pouvoir en 1878, Elzéar Pelletier obtient un montant de 248 \$ pour continuer la route Chauveau à travers les deux premiers rangs du canton de Massé. En 1879, il écrit dans son rapport : «*il est indispensable de terminer immédiatement cette route jusqu'au deuxième rang du canton de Massé où se trouvent établis plusieurs colons*». En 1880, Pelletier obtient un montant de 125 \$ pour cette route qui sera terminée en 1882²¹.

3. «Coteaux de roches» ou «Bois brûlés» du chemin Taché

Dès l'année 1872, celle de la construction de la chapelle à Saint-Gabriel, des colons commencent à se réfugier dans le territoire actuel de la paroisse de Saint-Marcellin²² et qu'on appelle alors «*Coteau de roches*» ou «*bois brûlés*»²³. Ce qui provoque cette nouvelle expansion, c'est la reprise de la construction du chemin Taché. Depuis l'avènement de la Confédération, on manquait d'argent pour les travaux de voirie et tous les

projets demeuraient en souffrance. Mais voici qu'en 1869, grâce aux pressions du député provincial, le notaire Joseph Garon, de Rimouski, le gouvernement Chauveau accorde un montant de 3000 \$ pour le chemin Taché dans le comté de Rimouski. On prolonge le chemin jusqu'à la route de Macpès vers la ville de Rimouski, mais on ne le parachève que jusqu'à environ un mille de l'église actuelle de Saint-Marcellin et il n'y a pas encore de pont sur la rivière Neigette. En 1870, avec un montant de 1918 \$, on ne fait que de l'amélioration et de l'entretien. En 1871 et 1872, avec une moyenne de 1023 \$ par année, on poursuit l'ouverture de ce chemin sur une longueur de 2,64 milles et on le parachève jusqu'à la route Macpès²⁴. C'est ainsi qu'il faudra attendre une soixantaine d'années avant qu'on puisse prolonger cette artère.

En 1872, les colons qui s'aventurent dans cette contrée, où les élites les invitent, doivent traverser la rivière Neigette à gué ou sur un radeau; le pont, au coût de 500 \$, est construit en 1875 c'est la dernière fois que de l'argent est consacré pour la construction du chemin Taché dans ce secteur²⁵.

Dans son rapport, à la suite de l'arpentage des derniers rangs du canton de Neigette en 1865, L.S.E. Grondin déclare que dans la ligne séparative des rangs VII et VIII, il avait trouvé partout «une belle forêt d'érable, merisier, orme, frêne et cèdre». Également, «le sol était uni et d'un calcaire très propre à la culture»²⁶ Si en 1878 l'endroit est devenu «Bois brûlés», il est facile de présumer que les colons n'auraient pas toujours contrôlé leurs feux d'abattis. Quoi de plus dramatique pour celui qui demeure «dans le bois» que de voir des arbres calcinés et la désolation autour de lui! Veut-il alors cultiver la terre qu'on lui a promise belle et fertile, il ne trouve partout que des roches et des affleurements rocheux et, de plus, le climat est très difficile. C'est ainsi que l'endroit devient alors vite connu comme «Coteaux de roches» et où rien ne cor-

respond aux descriptions lyriques de Grondin et des autres découvreurs.

Dans son rapport à l'évêché pour l'année 1878, l'abbé Audet, curé de Saint-Donat et de Saint-Gabriel, déclare que les colons de l'endroit forment vingt établissements avec une population de 120 âmes. Cependant, il n'apprécie guère les noms réalistes que les colons ont donné eux-mêmes à leurs terres de misère et il craint sans doute que la vérité décourage des défricheurs éventuels.

Aussi, s'empresse-t-il de leur suggérer un nom plus chrétien et qui demeurera discret à propos des difficultés qui attendent ceux qui espèrent y vivre. Le nom choisi par le missionnaire, Saint-Marcellin, pape, ne deviendra officiel que le 11 octobre 1899. Ce nom est quand même celui d'un martyr et peut-être y voit-il une analogie cachée avec les souffrances qui attendent ceux qui auront la naïveté de croire aux terres fertiles de l'ouest du canton de Neigette²⁷.

RANG VII

Billets de location

Lot 18	Thaddé Bouchard	01/05/1879
Lot 19, 1/2 N.E.	Louis Lévesque	26/11/1878
Lot 23, 1/2 S.O.	Joseph Ouellet, fils Michel	29/07/1878
Lot 24, 1/2 S.O.	Joseph Roy	03/05/1879
Lot 24, 1/2 N.E.	Napoléon Pelletier	03/05/1879
Lot 25	Amable Ouellet	17/03/1879
Lot 28	Majoric Lebel	05/12/1876
Lot 29	Joseph McCarthy	14/10/1876
Lot 30, 1/2 S.O.	Léon Gagnon	17/04/1880
Lot 30, 1/2 N.E.	Adélar Bouillon	03/05/1881
Lot 31	Damase et Laurent Michaud	15/05/1879
Lot 34	François Santerre	26/10/1885
Lot 39, 1/2 N.E.	Théophile Deschênes	01/10/1879
Lot 40	Émile Gagné	07/05/1886
Lot 41	Joseph Gagné	07/05/1886
Lot 42	Théophile Fortin	08/07/1877

RANG VIII

Lot 18, 1/2 N.E.	Thomas Charette	17/04/1880
Lot 40, 1/2 N.E.	Anselme Thériault	04/04/1877
Lot 42, 1/2 N.E.	Joseph-A. Roy	01/04/1879
Lot 42, 1/2 S.O.	Édouard Gagné	10/08/1885
Lot 43, 1/2 N.E.	Théophile Gagné	24/08/1878
Lot 44	Joseph Gagné	16/12/1878
Lot 45, 1/2 N.E.	Abraham Ross	08/05/1879 ²⁹

Un des premiers colons de cette nouvelle paroisse serait Pie Lepage. Jusqu'à 1885, c'est dans sa maison que les missionnaires auraient célébré la messe²⁸ et durant mon enfance, on dénommait encore l'ouest de la paroisse sous le nom de «*Saint-Pie*». Cependant, dans les terriers, le nom de Pie Lepage n'apparaît pas parmi ceux des premiers colons.

D'après les terriers conservés au ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec, les noms de ces premiers colons seraient ceux du tableau précédent.

Dans son rapport à l'évêché pour l'année 1878, le curé Audet suggère d'envoyer un prêtre immédiatement à «*Saint-Marcellin*» afin de favoriser la colonisation (et pour sauver des âmes). Comment ce prêtre pourra-t-il vivre? Il y aurait pourtant un moyen facile si le gouvernement voulait lui verser le même salaire qu'il donne aux inspecteurs de colonisation. «Avec le salaire d'un seul agent de la Couronne, on pourrait entretenir trois prêtres»³⁰. Après l'arrivée du curé J.A. LeBlanc à Saint-Gabriel, à la fin de septembre 1879, ce dernier devint le missionnaire des colons de Saint-Marcellin et, à l'occasion, il s'y rendait dire la messe dans la maison ou le camp d'un colon³¹.

Les colons de Fleuriault, Massé et Neigette de même que leurs descendants qui y ont pris racine sont demeurés des forestiers dans un pays qui ne pouvait être que partiellement agricole.

NOTES

1. Mgr C.-A. Carbonneau, P.A., **Tableau généalogique des mariages célébrés dans le diocèse de Rimouski**, Rimouski, 1936, 5 volumes.
2. Jean-Baptiste Lepage, **Rapport au commissaire des terres de la Couronne du Canada**, documents non paginés de la session, A. 1863, 26 Victoria, no 5.
3. Abbé Damase Morisset, Archives de l'archevêché de Rimouski, paroisse de Saint-Gabriel.
4. **Ibid.**
5. Abbé Damase Morisset, Registres de la paroisse de Sainte-Angele.
6. **Ibid.**
7. Abbé Joseph-Arthur Leblanc et divers missionnaires, Registres de la paroisse de Saint-Gabriel.
8. **Ibid.**
9. Sans nom d'auteur, **Répertoire des mariages de la Mitis, Mont-Joli, 1842 à 1984**, Contribution no 45, volume 5, mai 1987. **Société de généalogie de Québec**.
10. Jules Duchastel, **Marcel Rioux, Entre l'utopie et la raison**, Nouvelle Optique, 1981, 202 pages.
11. Tradition orale.
12. A. Cléophas Morin, prêtre, **Dans la maison du père**, Rimouski, 1967.
13. Abbé Ferdinand Audet, **Rapport à l'évêché en date du 25 février 1879 pour l'année 1878 à Saint-Gabriel**.
14. Jean-Yves Drolet et Gilles Gagné, **Étude des sols du comté de Rimouski**, ministère de l'Agriculture, Ottawa, 1989, 197 p. et plans.
15. Sans nom d'auteur, Le journal **Chez-nous**, Rimouski, [mars 1921] : page 3.
16. Mgr C.-A. Carbonneau, **opus cit.**
17. Abbé Ferdinand Audet, **op. cit.**
18. Sans nom d'auteur, Terriers conservés au ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.
19. Sans nom d'auteur, Le journal **Chez-nous**, **op. cit.**
20. L.S.E. Grondin, arpenteur provincial, **Rapport M. 83 à la suite d'un travail dans le canton de Massé**, service des arpentages, ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec, 1874.
21. Sans nom d'auteur. **Documents de la session provinciale en 1878**.
22. Abbé Léo Bérubé, **Notes au sujet de la paroisse de Saint-Marcellin** dans les archives de l'archevêché de Rimouski.
23. Abbé Ferdinand Audet, **Rapport de l'année 1878**, **op. cit.**
24. Sans nom d'auteur, **Documents de la session provinciale, 1869 à 1872**.
25. Sans nom d'auteur, **Documents de la session provinciale, 1869 à 1872**.
26. L.S.E. Grondin, arpenteur-provincial, **Rapport à la suite de l'arpentage des rangs arrière du canton de Neigette en 1865**, service des arpentages, ministère de l'Énergie et des Ressources, Québec.
27. Abbé Ferdinand Audet, **Rapport pour l'année 1878**, **op. cit.**
28. A.-M. Cimichella, évêque auxiliaire à Montréal, **Saint-Marcellin**, Les Éditions Jésus-Marie et Notre Temps, 1978, 23 pages, voir page 17.
29. Sans nom d'auteur, Terriers conservés au ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec pour le canton de Neigette.
30. Abbé Ferdinand Audet, **Rapport pour l'année 1878**, **op. cit.**
31. Abbé Léo Bérubé, **op. cit.**

*Sylvain Gosselin, archiviste du diocèse de Rimouski, nous a fait parvenir un texte de F.M. Derome paru dans **Album des familles** du 1^{er} juillet 1880 à Ottawa. Nous reproduisons un extrait de cet article. [Pages 320-323]*

UN ÉCHO DES RIVAGES DU SAINT-LAURENT ST-GERMAIN DE RIMOUSKI (EXTRAIT)

PAR F.M. DEROME

[...De la Pointe-au-Père à l'Ilet-à-Carmel, le havre de Saint-Germain embrasse une étendue de quatre milles. Au bord de la courbe que dessine entre ces deux points la découpe des terres du littoral, la ville de Saint-Germain élève dans un espace étroit, mais à quelques pas seulement du fleuve, un groupe de maisons pittoresquement dominées par la haute flèche de sa cathédrale. Composée de 360 feux à peine, elle est assise sur un bas-fond baigné par les reflux du Saint-Laurent, dont elle excède légèrement le niveau. Le bras de mer entre la terre ferme et l'île Saint Barnabé, immerge un lit boueux hérissé partout de grosses roches, et que, mettent à sec les retraits des marées quotidiennes. Les embarcations du petit cabotage sillonnent sans danger cette passe où le volume d'eau dans les endroits creux n'atteint pas à deux brasses de fond. Il ne serait pas possible aux vaisseaux de grande dimension d'y pénétrer sans malencontre fâcheuse...]

Un chemin central sous la dénomination de rue St. Germain parcourt longitudinalement la ville d'une extrémité à l'autre. Cette voie publique remonte à une période lointaine; on la dirigea le long du fleuve, à cause de la facilité qu'elle donne de s'en rapprocher à toute heure du jour. Sur une étroite lisière qu'elle borde parallèlement aux eaux, est une rangée de demeures toutes adossées au rivage. C'est de là que l'habitant riverain, en-

tendant de ses fenêtres l'éternel vagissement des flots, aspire à pleins poumons la salubrité d'une atmosphère vivifiante et pure. Mais la proximité de l'onde ne répondant pas seul au besoin, il a fallu construire des terre-pleins qui le protégeassent contre les empiètements incommodes et les dévastations possibles de la haute mer. Ce voisinage trop immédiat du capricieux élément amène quelquefois des accidents et des désastres. Les dégâts sérieux occasionnés par les tempêtes de 1879 témoignent sensiblement de la nécessité d'en prévenir le retour.

Les descendants directs ou collatéraux des pionniers actifs qui jadis donnèrent à la culture un premier élan sont en petit nombre dans la ville ainsi que dans les environs de St. Germain. Deux ou trois d'entre eux ont abandonné les champs pour le commerce de détail en denrées et merceries. Les boutiques achalandées des Couillard et des Martin s'y sont maintenues sur un pied qui leur fait honneur. Le peuple de Rimouski est cependant un peuple pauvre. À l'automne et durant les tristes mois d'hiver, il s'y rencontre un surnumérariat de prolétaires nécessiteux que souvent la misère assiège; mais le travail ne vient pas toujours alléger à point leur infortune.

La paroisse de St. Germain offre une villégiature agréable aux particuliers qui se sont fait une habitude d'y

revenir tous les ans. Une foule de citadins s'y pressaient naguère pour humer l'air frais et oublier les canicules. Au reste, le voyageur y retrouve à chaque saison des accommodements parfaits et des tables d'hôtes bien servies. Deux établissements ont pu s'acquérir une réputation pour les prévenances et le confort qu'ils offrent au voyageur : ce sont l'Hôtel de Rimouski et le Dominion House. Mais l'industrie des hôteliers est une affaire à peu près morte. Les visiteurs forains devenant rares à Saint Germain, la diminution graduelle de leur nombre fera bientôt disparaître avec eux un contingent utile à la circulation du numéraire. Cet appoint minime à la vérité constituait du moins un revenu : article de nécessité première à une circonscription en besoin de prendre l'essor et manquant de ressource.

Ce détail véridique fait présumer exactement la position de notre ville. Heureusement, on aime à le dire : l'intensité du mal fera mieux reconnaître la plausibilité de remède. À distance et aux alentours de Rimouski, des chutes d'eau d'une puissance et d'une valeur considérables invitent bruyamment l'industriel et le capitaliste à les exploiter avec aisance et bénéfice. Ici la nature, manifestement généreuse envers les populations souffrantes, n'attend en définitive qu'un effort prompt de la volonté de l'homme pour affermir les existences et compenser les infortunes. Ce serait là le moyen de venir en aide à la gêne et à



de grands intérêts menacés. Mais l'expédient ne pourrait suffire. L'Agriculture est la compagne, mais surtout l'auxiliaire indispensable des opérations manufacturières. Les judicieux et dévoués promoteurs de la célébration du 24 juin, de cette année, ont préconisé d'avance la même théorie et manifesté le désir de la faire prévaloir. En nous réunissant sous les auspices heureuses de la grande fête nationale, un sentiment de patriotisme a fait comprendre que le devoir d'aimer le pays natal ne serait plus rien s'il ne nous imposait l'obligation d'en demeurer les maîtres. Jusqu'ici personne ne nous a disputé le droit d'occuper le territoire et de coloniser le sol. À cet égard les événements qui se sont succédés nous ont été

invariablement propices. Les myriades d'immigrants d'outre-mer qui arrivent au Canada, loin de nous faire concurrence, portent au loin leurs convoitises et se hâtent de gagner l'ouest, tandis que de vastes portions du domaine public sont le patrimoine des canadiens-français les plus diligents, qui en demandent leur part. Le Comté de Rimouski renferme des terres de bon aloi, dont la moitié, celles du terroir le plus fertile, continuent d'être en disponibilité. Il y aurait en ce cas pour les émigrants à repatrier une occasion sûre de prendre domicile, dans ce coin de province encore désert. S'ils y venaient, enfin de compte, ils ne manqueraient pas d'obtenir, à part la facilité de devenir les propriétaires d'un bien-fonds, la faveur

d'être toujours les bienvenus. Nous ne voudrions pas même, à ce point de vue incontestable, outrepasser en aucune façon les limites du possible; nous nous permettons simplement de rendre hommage aux patrons recommandables qui favorisent l'oeuvre de culture et du repeuplement de la contrée. Que ce projet extrêmement louable se réalise, le Canada français ne cessera de s'en applaudir. Alors il n'y aurait plus de prétexte à la question si fréquemment posée : Que vont devenir les habitants de Québec ? et nous deviendrons les possesseurs de la «mine d'or» qu'exploite avec succès le digne missionnaire, monsieur Lacasse, dans l'opuscule qu'il vient de mettre au jour sous ce titre.



UNE INSTITUTRICE PREND MARI À L'AUTOMNE 1912

PAR GABRIEL LANGLOIS

En visite à Cap-Chat, un de mes oncles me remet un numéro d'un hebdomadaire de Matane **Le cri de l'Est**, daté de 1912¹. En première page, je lis :

NOS INSTITUTRICES

Nous donnons aujourd'hui la liste des noms des institutrices qui nous ont envoyé leur adhésion au Congrès pédagogique qui doit se tenir la semaine prochaine à Rimouski, du 8 au 13 juillet 1912.

J'y compte 145 noms inscrits pour la région de Gaspé-Nord à Matane. Surprise ! Je découvre en tête de liste le nom de ma mère, Marie Gagné de Cap-Chat, née en décembre 1891, fille de Philippe Gagné, cultivateur de Cap-Chat et de Elmière Rousseau, deuxième enfant d'une famille de seize enfants. Je me souviens qu'elle m'avait parlé de ce Congrès auquel elle avait participé et qui avait été pour elle l'occasion de rencontrer son futur mari, mon père. Ayant fait ses études primaires à l'école du village de Cap-Chat, sous la direction des Filles de Jésus, elle avait obtenu son Brevet d'école moderne et académique du bureau central des examinateurs catholiques de la province de Québec. Deux jours de sessions d'examens, les 24 et 25 juin 1908, à raison de neuf tests par jour. J'ai trouvé dans ses papiers 18 feuillets d'examens, dont je vous donne quelques extraits.

EXEMPLE DE TEST

Examen du mercredi, 24 juin 1908, de 4 à 5 heures

Brevet d'école modèle. Pédagogie. Une heure.

- 1 - Définissez les deux méthodes : déductive et inductive.
- 2 - Faites sur un sujet de votre choix une courte leçon écrite d'après chacune de ces deux méthodes.
- 3 - Décidez ensuite en faveur de l'une ou de l'autre de ces deux méthodes.

AUTRE EXEMPLE DE TEST

*Connaissances scientifiques usuelles.
 30 minutes.*

- 1 - Comment est formée la colonne vertébrale ?
- 2 - Indiquez les oiseaux utiles à l'agriculture.
- 3 - Quels sont les insectes utiles ?
- 4 - Indiquez (a) les métaux d'usage ordinaire qu'on trouve au Canada (b) les parties et les divisions du Canada où se trouvent ces métaux.
- 5 - Comment se fabrique la poterie commune ?

Ces tests paraîtront élémentaires aux étudiants et professeurs de notre fin de XX^e siècle, mais je serais surpris si ceux-ci pouvaient répondre en si peu de temps à toutes les questions des examens de ce Brevet. Je vous ferai grâce des autres tests, mais je me contenterai d'énumérer, pour satisfaire votre curiosité, quelques titres : agriculture bien-séance - prières - catéchisme - géographie - organisation politique - administrative du Canada - histoire du Canada - grammaire française - analyse - dictée française - composition - littérature - histoire sainte - arithmétique - tenue de livres - connaissances scientifiques usuelles - dessin - histoire de France - histoire d'Angleterre. Le contenu de ces



Marie Gagné et Albert Langlois

examens peut nous surprendre aujourd'hui, mais il faut se placer dans le contexte du temps. Tel était le bagage de connaissances que devait posséder une institutrice pour enseigner avec compétence au début du XX^e siècle.

Agée de seize ans, ma mère reçut son Brevet d'enseignement au cours de l'été et à la fin d'août elle s'embarquait au quai de Sainte-Anne-des-Monts à bord d'une goélette pour se rendre au village de Chloridorme où elle avait obtenu un poste d'institutrice. Or, le curé de la paroisse, mon futur oncle, l'abbé J.-A. Langlois, offrit à la nouvelle institutrice de loger au presbytère.

Ma mère enseigna donc pour une première année dans une école de cinquante enfants répartis en cinq divisions, pour un salaire faramineux de cent dollars par année. Pensionnant et logeant



Cap-Chat

au presbytère, elle rendait en même temps de menus services : elle s'occupait de la sacristie, des enfants de chœur et jouait même de l'harmonium à la messe du dimanche et des fêtes. Elle racontait que les journées les plus froides de l'hiver, les élèves et elle-même étaient obligés de garder leurs manteaux et leurs bottes, entourant le poêle à deux ponts qui ne réussissait pas à réchauffer l'école. L'autorité de l'institutrice était facilitée par l'appui des parents. En général les enfants étaient assez dociles. Il y avait de grands gars âgés de quinze ans. Pour arriver à remplir son programme, pen-

dant qu'elle s'occupait d'une division, les plus grands s'occupaient des débutants².

En juillet 1912, un Congrès pédagogique des institutrices devait se tenir à Rimouski, le premier dans le Bas-Saint-Laurent. Comme les parents du curé de Chloridorme demeuraient à Rimouski, ce dernier offrit à ma mère de participer à ce Congrès, lui-même en profiterait pour rendre visite à ses parents. Ils se rendirent donc à Rimouski avec les moyens de transport du temps : en bateau, en voiture à cheval, passant par la

grève à marée basse entre Capucins et les Méchins, et enfin en train de Matane à Rimouski. Arrivés à la maison des parents du curé, elle fit connaissance avec ses futurs beaux-parents, sans oublier le frère du curé, Albert, en train de devenir vieux garçon. Mon père travaillait alors au magasin familial, situé sur la rue St -Germain Est. Il avait fait son cours de Commerce au Séminaire de Rimouski.

Il semble bien qu'ils s'apprécieraient l'un l'autre puisqu'en août 1912 mon père descendait à Cap-Chat faire la grande demande. Le mariage eut lieu le 7 octobre de la même année. Ma mère avait enseigné durant quatre ans. Par déformation professionnelle, elle restera une maîtresse d'école avec ses enfants.

NOTES

1. *Le Cri de l'Est*, journal hebdomadaire de Matane, 2^e année, no 39 [1912].
2. Pour en connaître davantage sur les conditions précaires des enseignantes dans les paroisses rurales au début du XX^e siècle, on peut consulter le livre de Giselle Huot. *Un rêve inouï - des milliers de jeunes : mère Marie Elizabeth (1840-1881) fondatrice de la Congrégation des Soeurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire de Rimouski, Québec*, Éditions Anne Sigier, 1991. 528 p.



Cloridorme

UN ZOUAVE GÉNÉREUX : JOSEPH GAGNÉ (1839-1915)

PAR JACQUES MORIN

Le nom de «zouave» vient de l'arabe et désigna au départ un corps d'infanterie française créé en Algérie vers 1831. Au début de l'année 1867, menacé par les troupes de Garibaldi, le Pape Pie IX avait levé une armée de volontaires, les zouaves pontificaux. Largement diffusé dans les journaux catholiques du Canada, plusieurs Canadiens français avaient répondu à l'appel du Pape : environ 507 recrues. Quatre pour cent d'entre eux venaient du diocèse de Rimouski. De la paroisse Saint-Germain de Rimouski s'engagèrent Joseph Gagné, Jean-Baptiste Garon, Louis Garon, Jean Lepage, Alfred Martin, Alphonse Martin, Edouard Parent, Josué Pinault, Denis Poulin, Louis Pouliot, Henri Ringuet, Aimé St-Laurent.

Comme on le sait, les zouaves, pourtant fort bien entraînés, sous les ordres du général de la Moricière, n'ont offert qu'une résistance symbolique à Rome, le Pape Pie IX ayant interdit toute effusion de sang. Tous les régiments nationaux de zouaves furent officiellement démobilisés dès le mois de mars 1870. Et ce fut la fin de ce que les uns ont appelé «la folle aventure» des zouaves pontificaux et, d'autres «la neuvième croisade». En 1871, tous les zouaves avaient regagné leur patrie et ce pèlerinage militaire prit fin.

En reconnaissance de leurs services à l'Église, les zouaves, ainsi que leurs familles, furent dispensés de l'obligation du jeûne et de l'abstinence leur vie durant et jusqu'à la troisième génération.

Geste généreux

Avant de quitter Rimouski pour l'Ita-

lie, Alphonse Gagné, cultivateur célibataire du Beauséjour se rendit chez le notaire pour céder sa terre et les bâtiments aux Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame. (Voir l'encadré).

Joseph Gagné épousa à Saint-Germain de Rimouski, le 20 janvier 1874, Louise Gagnon, fille de Hélène Ruest et de Théodore Gagnon, rentier et ancien cultivateur. Il avait passé son contrat de mariage le 18 janvier devant le notaire Poulin, minute 539 (ANQR). Son frère aîné, Hubert Gagnon, défricheur du

Fonds d'Ormes lui a fait don des biens suivants : un lit avec doubles garnitures, une vache, une taure de deux ans et quatre moutons de l'année.

Le zouave décéda au Beauséjour, le 4 septembre 1915, à l'âge de 76 ans. Ses funérailles eurent lieu le 6 et furent très imposantes. Le drapeau papal, qui précédait le cortège, était porté par douze garçonnetts vêtus en zouaves. Vingt personnes, parents et amis, signèrent l'acte de sépulture. Parmi eux le docteur et sénateur J.B.R. Fiset.



Groupe de zouaves en 1868 (Joseph Gagné, cultivateur, est à gauche assis au premier plan).

.....

L'épouse de Joseph Gagné décéda le 30 octobre 1918, âgée de 64 ans.

Extraits du texte de la cession tel que conservé au bureau d'Enregistrement

Par devant le notaire public, dans et pour le ci-devant Bas Canada, maintenant Province de Québec, soussigné. Fut présent Sr Joseph Gagné, garçon majeur, cultivateur demeurant en la paroisse de St-Germain, comté de Rimouski, lequel, par ces présentes, avec garantie de tous troubles et de tous autres empêchements quelconques, cède et abandonne ce jour et à toujours aux Dames Religieuses de la Congrégation Notre-Dame de Montréal, présente et acceptant pour la dite communauté Sr St-Léon, directrice de la mission de St-Germain de Rimouski, et promettant de faire agréer et ratifier ces présentes par le corps actif et délibérant de la dite communauté, et par leurs représentants.

Savoir : Une terre sise et située à l'endroit nommé Beau Séjour, de trois arpents de front, sur quarante arpents de profondeur pour l'arpent et demi [...] avec les bâtisses sus construites, circonstances et dépendances, sans aucune exception ni réserve.

[...] Cette cession est faite à la charge par les dites Dames cessionnaires de payer les cens, rentes et autres droits seigneuriaux dont la dite terre peut être chargée envers les seigneurs de qui elle relève, comme aussi d'acquitter les cotisations scolaires et taxes municipales tant pour le passé que pour l'avenir.

[...] La présente cession étant faite en vue d'un long voyage que le dit cédant entreprend et d'une absence assez longue, il est expressément convenu et stipulé que si le dit cédant revient, il aura le droit de demander et exiger la résiliation de la présente cession [...]

Et si le cédant décède pendant son absence, les dites cessionnaires seront à perpétuité, propriétaires incommutables de la dite terre. Et pour l'exécution des présentes, les parties font élection de domicile en leur demeure actuelle.

Dont acte. Car ainsi et fait et passé à Rimouski, en le bureau et parloir des dites Dames Cessionnaires (Sous le Numéro Deux Mille cinquante quatre et demi, le vingt-deux juin après-midi, l'an mil huit cent soixante-huit (22 juin 1868).

Requis de signer, le dit cédant et la dite Sr St-Léon, acceptant pour la communauté, l'on fait. Lecture faite. Signé «Joseph Gagné» «Sr St-Léon, sup. de Rimouski» «P. Ls Gauvreau, N.P.». Vraie copie de la minute demeurée de Record en mon étude.

Signé/ P. Ls. Gauvreau, N.P.

Extraits du contrat de mariage entre Joseph Gagné et Louise Gagnon - 18 janvier 1974

Par devant Mre Alphonse Poulin, notaire Public dans et pour la Province de Québec, résidant en la Ville de Saint-Germain de Rimouski.

Comparaissent M. Joseph Gagné, fils de Pierre, agriculteur demeurant en la paroisse de Saint-Germain de Rimouski, stipulant pour lui-même de son vouloir et consentement d'une part.

Et M. Théodore Gagnon, rentier, ancien agriculteur stipulant pour Demoiselle Louise Gagnon, sa fille, mineure, de leur vouloir et consentement et de l'avis et consentement de Dame Hélène Ruest mère de la future conjointe, demeurant tous en la susdite paroisse, d'autre part.

Lesquels dits M. Joseph Gagné et Demoiselle Louise Gagnon, de leur consentement mutuel et de l'avis de leur dit parent ont par ces présentes fait entre eux les accords et conventions civiles de mariage qui suivent, à savoir :

1. Ils promettent réciproquement de prendre pour mari et femme par nom et loi de mariage et celui de faire célébrer et solenniser en face d'Église aussitôt que l'une des parties en requerra l'autre.
2. Il n'y aura pas de communauté entre les futurs époux dérogeant à cet égard au Code civil du Bas-Canada, ne seront et conséquemment les futurs conjoints tenus des dettes l'un de l'autre contractées avant le mariage et quand après le mariage les dettes seront acquittées par ledit futur conjoint.
3. En considération de la bonne amitié que ledit futur époux a pour ladite future conjointe il la douaire de la somme de six cents piastres douaire préfix à une fois payé et sans retour [...] A pour sûreté du présent douaire ledit futur conjoint hypothèque spécialement en faveur de la future épouse une terre sise à l'endroit nommé Beauséjour de ladite paroisse contenant trois arpents de front sur quarante arpents de profondeur [...]

Dont acte

Fait et passé en la paroisse de St-Germain de Rimouski, maison de Mr Théodore Gagnon sous le numéro cinq cent trente-neuf, le dix-huit janvier après-midi, l'an mil huit cent soixante-quatorze. Requis de signer les futures époux l'on fait et le Sr Hubert Gagnon aussi et ledit Théodore Gagnon et son épouse ont fait leur marque ordinaire d'une croix vu qu'il ne savent pas signer. Lecture faite.

Joseph Gagné	X Théodore Gagnon	Hubert Gagnon
Louise Gagnon	X Hélène Ruest	Julie Parent
	X Jean Gagnon	

Alphonse Poulin, N.P.

Source : Archives nationales du Québec à Rimouski.

LA MAISON LAVOIE : UN DES FLEURONS DE NOTRE PATRIMOINE BÂTI

PAR RICHARD SAINDON

L'histoire de la maison Lavoie de Pointe-au-Père est étonnante. Le style même de cette demeure vieille de 133 ans n'est pas le fruit du hasard. Il a plutôt été choisi en rapport avec le métier de son premier occupant, un pilote du Saint-Laurent. Puis quand le Bas-Saint-Laurent est devenu au tournant du siècle une destination à la mode pour l'establishment des grandes villes du nord-est du continent, la maison Lavoie est passée aux mains de plusieurs notables.

La maison Lavoie est située sur la route 132 à l'extrémité est de la ville de Pointe-au-Père, soit à une quinzaine de kilomètres à l'est de Rimouski. Cette demeure a été construite vers 1860 par Louis-Marie Lavoie, dit Louis XVI, maître pilote sur le Saint-Laurent.

L'examen des titres révèle que le terrain sur lequel elle est bâtie appartenait déjà à la famille Lavoie dès le début du 19^e siècle. Il est intéressant de constater que pendant plus de 100 ans, la maison Lavoie a conservé sa vocation première de résidence privée.

CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES

Nous sommes ici en présence d'une construction en bois de style second Empire. L'élément dominant de ce style est le toit en mansarde qui permettait une utilisation maximale de l'espace intérieur à l'étage, en éliminant les plafonds en pente. Apparu entre 1852 et 1870, ce type de demeure devient très vite extrêmement populaire dans les villes de l'est du Canada. Fait à signaler cependant, «on en voit peu de spécimens dans les campagnes»¹.

Voilà un élément qui donne beaucoup de valeur à la maison Lavoie, car non seulement est-elle située en campagne, mais en plus elle avait été construite loin du village. Comme le font remar-

quer les auteurs de **L'encyclopédie de la maison québécoise**, les gens qui à l'époque voient surgir ce genre de demeure imposante, «vont souvent, par dérision, la baptiser «château» pour bien étiqueter un monument contrastant singulièrement avec leur paysage habituel.»² Cela explique sûrement pourquoi le motel qui sera érigé sur une partie du terrain de la maison Lavoie au milieu du 20^e siècle aura comme raison sociale «Le château de la mer».

On remarque également la verticalité de la façade et l'importance du volume de l'ensemble. La travée centrale dominée par une tour donne beaucoup de majesté au bâtiment. L'élévation du soubassement de pierre place le rez-de-chaussée à une telle hauteur qu'il faut un escalier de 13 marches pour accéder à la galerie qui ceinture la maison.

Une deuxième grande caractéristique de ces demeures est l'évidente sur-



La maison Lavoie de Pointe-au-Père, construite vers 1860 par Louis-Marie Lavoie, maître pilote sur le St-Laurent. Au fil des ans, cette demeure fut désignée successivement comme «La maison du pilote» et «Le château de la mer». L'immeuble abrite aujourd'hui l'auberge La Marée Douce.



Détails de l'ornementation : Consols, lambrequins à balustres et appliqués de bois.

charge de l'ornementation. Dans le cas qui nous intéresse on remarque d'abord les décorations de la galerie, dont un magnifique lambrequin à balustres et les balustres rectangulaires sculptées à un point tel qu'on croirait de la dentelle. L'entablement attire ensuite l'attention grâce à sa frise ornée d'innombrables consoles sculptées et peintes de couleurs vives. De telles consoles se retrouvent également sous la corniche de la galerie et sous les pignons. Au-dessus des consoles, la frise en encorbellement est aussi un élément intéressant. Les pignons prolongés par des larmiers confèrent encore plus d'originalité à la maison. On distingue également des appliqués de bois en forme de losange sur le cadre des fenêtres, également peints de couleurs vives. Tout ce tape-à-l'oeil témoigne de l'éclectisme qui caractérisait le style second Empire. Le matériau utilisé pour recouvrir le brisis et la tour, le bardeau de cèdre, donne beaucoup de cachet à tout l'édifice. Quant à la tour, son toit en pavillon à terrasse faitière se termine par une crête en fer forgé et un court mât.

Il convient cependant au passage de noter deux éléments ajoutés lors des récents travaux de rénovation et qui ne

cadrent pas du tout avec le style de l'époque, soit un énorme auvent qui abrite tout l'escalier et surtout la grande fenêtre coulissante dans la lucarne centrale qui jure avec les anciennes fenêtres de la façade. Mis à part ces deux accrocs, il convient de signaler l'état de conservation exceptionnel de cette maison pourtant vieille de 133 ans.

PETITE HISTOIRE DE LA MAISON LAVOIE

L'homme qui a fait construire cette maison, Louis-Marie Lavoie, était, nous l'avons déjà signalé, maître pilote sur le fleuve Saint-Laurent. Or il est surprenant de constater jusqu'à quel point le style de cette maison s'adaptait parfaitement aux besoins de son propriétaire. La présence d'une tour n'est pas du tout l'effet du hasard mais bien une réelle nécessité afin de pouvoir observer à loisir tout ce qui se passait sur le Saint-Laurent. Voici pourquoi.

Né en 1810, Louis-Marie Lavoie est admis comme pilote le 30 août 1836. Or jusqu'au début de la décennie 1860, les pilotes n'étaient pas encore regrou-

pés en association. Le travail n'était pas partagé équitablement comme ce fut le cas par la suite. On notait donc un grand écart de revenus entre les pilotes. *«Celui qui avait la bonne fortune de piloter un plus grand nombre de navires que son confrère recevait davantage. Ces conditions développèrent une forte compétition entre les pilotes.»*³ Chacun des pilotes possédait une chaloupe pour se lancer au devant des navires, parfois même lors de violentes tempêtes. Certains se rendaient très loin dans l'estuaire pour aborder les bateaux et offrir leurs services. *«Les accidents étaient fréquents et en l'espace de deux ans, 58 pilotes perdirent la vie dans le naufrage de leurs chaloupes sur une mer démontée.»*⁴ Au milieu du XIXe siècle, Pointe-au-Père était le lieu de résidence de plusieurs pilotes. Outre la présence du premier phare érigé en 1859, la pointe de terre qui avance dans le fleuve offrait un excellent point d'observation. Louis-Marie Lavoie a pris soin de construire sa maison encore un peu plus à l'est que le phare, et on peut l'imaginer, du sommet de sa tour, scruter le fleuve à l'aide de son télescope marin dans l'espoir d'apercevoir un navire.

En ayant été liée de près à la vocation maritime de Pointe-au-Père, la maison Lavoie présente donc une valeur historique certaine, d'autant plus que les autres maisons de pilotes situées près du phare, et construites il y a 150 ans, ont toutes été démolies.

Louis-Marie Lavoie, qui s'était marié à deux reprises, meurt le 21 mai 1874 dans sa maison, à la suite d'une courte maladie. Dans son testament, déposé au bureau d'enregistrement de Rimouski sous le numéro 16 879, il lègue sa maison à sa fille, comme en fait foi l'article 6 du testament :

Je donne et lègue en toute propriété et à perpétuité le résidu de tous mes autres biens mobiliers et immobiliers et biens incorporels que je délaisserai à mon décès, à Demoiselle Delvina Lavoie, ma fille majeure, résidante avec

N^o 16, 879.
 Enregistré le Vingt
 quatre Juillet Mil
 huit cent Soixante
 quatre, à Neuf heu-
 res avant Midi.
 André St. Amrose
 Régistrateur

Voyez N^o 479.
 Recq. P.
 Vente par le Sheriff.
 L. La Roche
 Dipt. Recq. S.
 Avis de Renouvellement
 Reg. C. vol. 1, page 320, N^o
 498.

J. J. Couture
 Dép. Régistrateur
 Toutes les charges & obliga-
 tions faveur de Mme Aglaë
 Pineau, ont été acquittées,
 cette dernière ayant donné
 décharge de toutes droits et
 prétentions, qu'elle a vendus
 à Elzéar Bélanger, dit en

Aujourd'hui le Vingt quatrième jour du mois d'Avril après mil-
 huit cent Soixante quatre, à la réquisition de M^{rs}
 Louis Marie Lavoie, surnommé Louis Seize, Maître Pilote pour le
 Fleuve St. Laurent au dessous du port de Québec, résidant à la pointe
 au père, dans la paroisse de St. Germain de Rimouski. Le Notaire
 Public, pour la Province de Québec, résidant en la paroisse Sainte Lucie,
 dans le Comté de Rimouski, s'est après transporté, au domicile
 et demeure du dit requérant, accompagné des témoins ci après
 nommés & soussignés, là étant, noté l'avoir trouvé gisant au
 lit, Malade de corps, mais bien sain d'esprit, de Mémoire, de
 jugement & d'entendement, ainsi qu'il nous est apparu. Siquidem
 dit St. Louis Marie Lavoie, dans la Rue de la Mort, craignant
 d'en être surpris, sans avoir disposé de ses biens par dernière vo-
 lonté, a requis nous, Notaire et témoins, de recevoir son Testamen-
 t & dispositions de sa dernière Volonté, ce qu'il a fait à l'instant,
 dicté & nommé au dit Notaire en présence des témoins soussi-
 gnés, en les termes qui suivent: 1^o Comme Catholique & Romain,
 a recommandé son âme à Dieu Tout Puissant, suppliant très humblement sa Divine bonté, de lui faire Mis-
 éricorde et de bien vouloir recevoir, après son décès, son âme,
 dans la Céléste Patrie, avec les bien heureux. 2^o Je veux & or-
 donne que mon Corps, après mon décès, soit inhumé dans le
 Cimetière de la paroisse St. Germain, et qu'il me soit fait hon-
 nêr un Service sur mon Corps, d'environ quatre Louis courant,
 un Service anniversaire de même classe, et sur le reste de la
 Somme accordée pour l'inhumation des Pilotes, du Comté

son père, et notamment (sic) une terre
 sise et située sur le premier rang de la
 paroisse St-Germain, à la pointe-au-
 père, contenant deux arpens (sic) de
 front, sur quarante deux arpens (sic) de
 profondeur (....) avec toutes les bâtisses
 dessus construites, appartenances et
 dépendances.

L'étude de la généalogie de la fa-
 mille Lavoie nous apprend que Delvina
 Lavoie s'est mariée avec Frédéric Roy-
 Desjardins, quelques mois seulement
 après le décès de son père, soit le 2
 février 1875. Bien que nous n'ayons

aucune preuve de cela, nous présumons
 que Delvina a quitté la maison car c'est
 sa belle mère, Aglaë Pineau, la deuxième
 épouse de Louis-Marie Lavoie, qui vend
 seule la maison en 1884. Il nous a été
 impossible de retrouver un acte quel-
 conque faisant état d'une transaction ou
 d'une donation entre les deux femmes.

C'est un ancien navigateur, de-
 venu un commerçant prospère, Elzéar
 Sifroi Bélanger, qui achète donc cette
 superbe propriété et l'immense terrain
 en 1884 pour la somme de «350 pias-
 tres»⁵. Monsieur Bélanger avait fait

construire en 1900, près de l'église de
 Pointe-au-Père un magasin général qui
 abritait aussi le Café Ste-Anne. Par contre
 la veuve Pineau pose une condition
 fondamentale à la vente; elle doit pou-
 voir habiter la maison jusqu'à son décès.
 Le contrat prévoit que madame aura

La jouissance, usage et occupa-
 tion pour sa vie durant de la chambre du
 sud-ouest de la maison, laquelle cham-
 bre devra être chauffée par l'adjudica-
 taire aussi la vie durant de la "vende-
 resse " avec aussi le droit et privilège
 à cette dernière de vaquer partout dans

.....

la maison y érigée, de faire son ordinaire sur le poêle de la cuisine, de mettre ses provisions au grenier et dans la cave de la dite maison, à son besoin, et si l'adjudicataire a un cheval et une voiture, il sera tenu de les lui passer pour vaquer à ses affaires et se promener, et sera aussi tenu de lui fournir un quart de fleur chaque année sa vie durant.⁶

Le moins qu'on puisse dire c'est que cette dame Aglaë Pineau était très prévoyante.

A partir de 1905, et pour une période de 13 ans, la maison Lavoie a une nouvelle vocation. Elle deviendra la résidence secondaire de quelques bourgeois provenant surtout de la région de Montréal. Ce phénomène se produit au moment où le Bas-Saint-Laurent devient une destination à la mode pour de riches familles du nord-est des États-Unis, de l'Angleterre et du Canada anglais. Plusieurs se construisent même de superbes villas dans la région; à Cacouna notamment qui connaît son apogée autour de 1900, mais aussi à Notre-Dame-du-Portage, à St-Patrice, et à Métis-sur-Mer. Les plages de Sacré-Coeur et de Sainte-Luce sont également des destinations prisées.

La maison Lavoie à tout ce qu'il faut pour attirer les notables. Son style second Empire qui lui confère beaucoup de majesté est à lui seul un symbole évident de réussite. Mais il y a plus que la façade. Cette aisance se sent :

aussi et beaucoup dans les intérieurs où, là, vraiment le spectateur habitué à nos maisons simples et rustiques est littéralement ébahi devant le gigantisme des volumes de pièces, les hauteurs des plafonds, (...) la largeur et l'épaisseur des moulures.⁷

Le second acheteur de la maison Lavoie est Dame Pierre Edmond Amiot, l'épouse d'un ingénieur. Puis en 1912, le

couple Amiot qui résidait à Chicoutimi, vend la propriété à un avocat de Montréal, Joseph Drouin. Le contrat de vente stipule que la transaction inclut les «gazeliers» situés devant la maison. Ce système d'éclairage au gaz devait être assez rare à l'époque dans la région pour faire l'objet d'une clause spéciale dans le contrat notarié. Puis en 1916, l'avocat Drouin vend à son tour la maison à Louis-Joseph Boileau, notaire à Ste-Anne-de-Bellevue.

Deux ans plus tard, c'est un fermier de Rutland en Saskatchewan, Jean-Baptiste Dubé qui achète l'immeuble. De tous les propriétaires, il est celui qui occupera le plus longtemps la maison, soit pendant 30 ans. Cet homme, originaire de la région de Rimouski avait tenté sa chance dans l'ouest. Son neveu, et futur propriétaire de la maison, Georges-Hilaire Roy, l'avait rejoint là-bas, de même qu'un ex-résident de Pointe-au-Père, Jean-Baptiste Beaulieu. C'est donc en 1948 que Georges-Hilaire Roy, devenu épicier restaurateur dans la paroisse de Notre-Dame-du-Sacré-Coeur près de Rimouski, achète la maison. Déjà on se rend compte que le lot a été passablement subdivisé, car le terrain ne mesure plus qu'un demi arpent de front sur 270 pieds de profondeur.

Monsieur Roy va transformer radicalement l'environnement de la maison en construisant la même année, une série de 12 cabines sur la partie ouest du terrain. L'établissement prend le nom de Château de la mer. Les cabines sont transformées en motel en 1960 et la maison Lavoie va subir une première transformation en 1967, avec l'aménagement d'une salle à manger destinée à desservir la clientèle des motels.

Georges-Hilaire Roy vend la propriété en 1979 à un fonctionnaire de Rimouski, Hermel Pelletier. Comme la transaction ne comprend pas les unités de motel, on remarque que la maison n'occupe plus maintenant qu'un terrain de 34 mètres sur 51 mètres. A la suite d'un transfert, monsieur Pelletier vend

la maison trois ans plus tard à une étudiante, Pierrette Bouchard, épouse de Jean-Claude St-Amand de Val-Bélair. Cette dernière, devenue professeure à Cap-Rouge, revend la propriété en 1983 à un consultant de Ste-Thérèse, Michel Bélanger. C'est à ce moment que la maison est recyclée pour devenir un restaurant gastronomique saisonnier, La Marée Douce. Monsieur Bélanger fonde entre-temps une compagnie, Michel Bélanger et associés, qui vend cette fois la maison et le restaurant en 1991 à Marguerite Lévesque pour le compte de la compagnie à numéro 2859-0768 Québec inc. Si la maison s'était vendue 350.00 \$ en 1874 elle sera payée 120 000.00 \$ en 1991 !

Un autre fait est également digne de mention. Les meubles du salon achetés par Louis-Marie Lavoie au milieu du XIXe siècle ont toujours été vendus avec la maison. Cela fait presque toujours l'objet d'une clause spéciale dans chacun des contrats de vente. Ainsi dans le contrat de vente passé en 1905 entre Elzéar Sifroi Bélanger et Marie-Louise Donais, on peut lire que la vente comprend également: «*les tapis, les prélaris dans la maison, les meubles du salon, les polls, les boîtes des chassis, les candélabres, les poêles et leurs tuyaux.*»⁸ Même dans les contrats plus récents comme en 1976, on peut également constater que «*cette vente comprend l'ameublement du salon de style ancien 6 morceaux.*»⁹ Cet élément, et la présence d'un foyer de marbre d'Italie datant de 1860, ajoutent encore à la valeur patrimoniale de l'immeuble.

La maison Lavoie est donc l'un des rares spécimens de demeure de style second Empire à l'est de Rivière-du-Loup. Le bâtiment a été peu altéré. Il conserve presque tous ses matériaux et ses caractéristiques d'origine.

La maison est, à elle seule, un point d'intérêt remarquable sur la route 132. Nous ajouterons de plus que sa valeur historique est certaine car elle a été associée à une activité marquante dans la vie

.....

de la municipalité de Pointe-au-Père,
soit le pilotage.

D'abord désigné sous le nom de maison du pilote, puis de château de la mer et finalement de l'auberge la Marée douce, la maison Lavoie est un superbe exemple de notre patrimoine bâti qui mérite d'être jalousement conservé.

NOTES

1. Barbara A. Humphrey's, **L'architecture, témoin vivant de l'histoire**, Affaires indiennes et du Nord, Parcs Canada et Office national du film, Brochure no 535C0374001, 1976, p.13.
2. Michel Lessard et Huguette Marquis, **Encyclopédie de la maison Québécoise**, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1972, p. 358.
3. En collaboration, **Une lumière sur la Côte, Pointe-au-Père 1882-1982**, Rimouski, La Corporation des fêtes du Centenaire éditeur, 1982, p. 178.
4. **Ibid.**
5. Extrait du contrat no 22832, Bureau d'enregistrement de Rimouski. Contrat rédigé par le notaire Hoseph Valentin Gagnon, 25 février 1884.
6. *Idem.*
7. Michel Lessard et Huguette Marquis, **op.cit.**, p.358.
8. Extrait du contrat no 35384 déposé au Bureau d'enregistrement de Rimouski.
9. Extrait du contrat no 184155 déposé au Bureau d'enregistrement de Rimouski

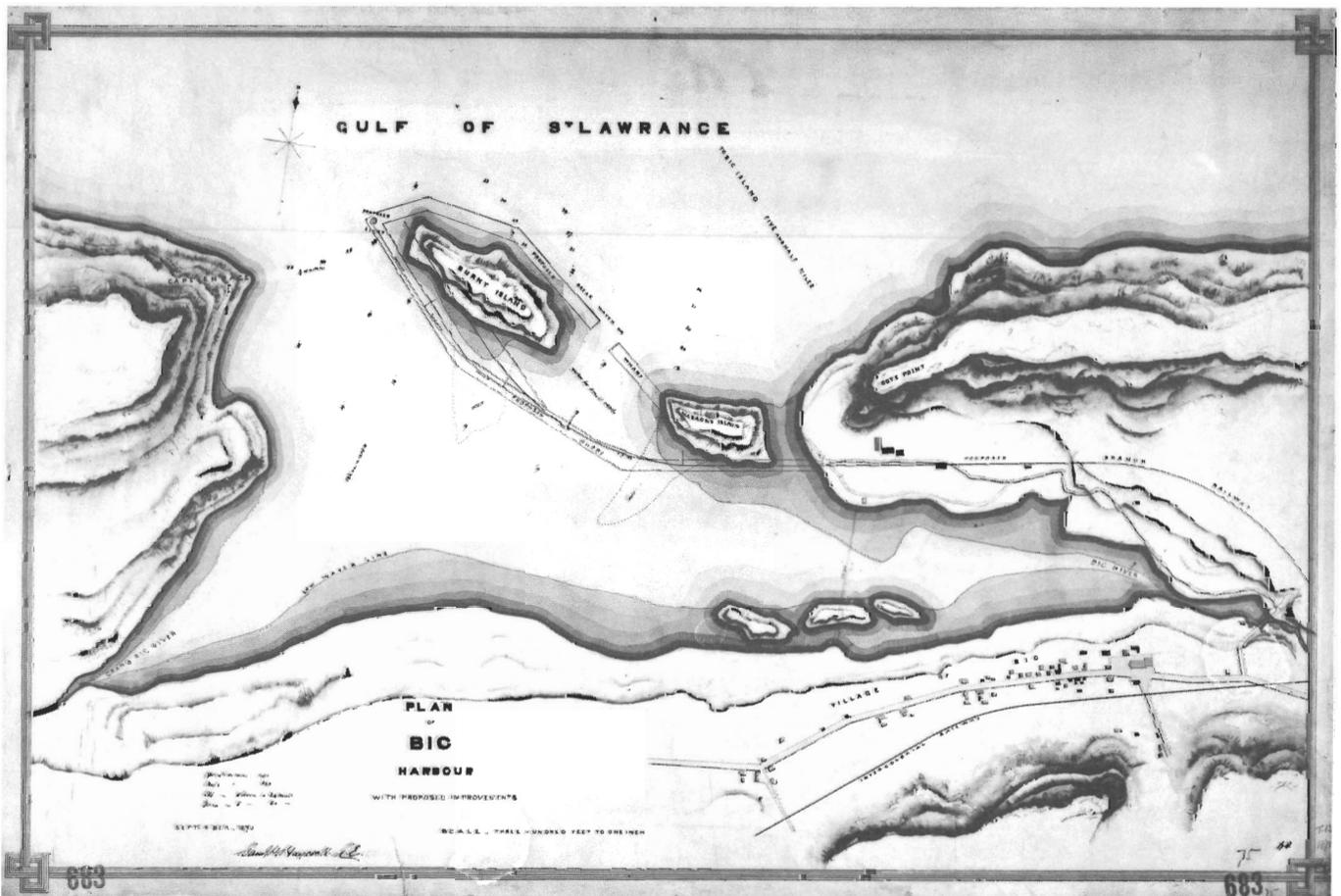
COLLECTION DE MICROFICHES DE CARTES ANCIENNES À LA CARTOTHÈQUE DE L'UQAR

PAR YVES MICHAUD

Si le patrimoine concerne ce qui est considéré comme étant l'héritage commun, la cartographie ancienne est l'héritage commun que nous ont légué les explorateurs, les hydrographes, les cartographes et les arpenteurs qui ont sillonné le territoire québécois en tous sens. La cartographie ancienne, c'est le passé géographique conservé sous une forme graphique. C'est le moyen le plus approprié pour retracer d'une manière facilement accessible l'histoire de la découverte et de la prise de possession progressive de notre territoire.

Pour des raisons historiques évidentes, une très grande partie du patrimoine cartographique québécois est située hors du Québec, dans les Archives nationales de France et d'Angleterre, dans les collections privées américaines et aux Archives nationales du Canada à Ottawa. Heureusement, on peut aujourd'hui pallier les inconvénients de cette absence de documents originaux grâce aux possibilités offertes par la reproduction photographique et micrographique.

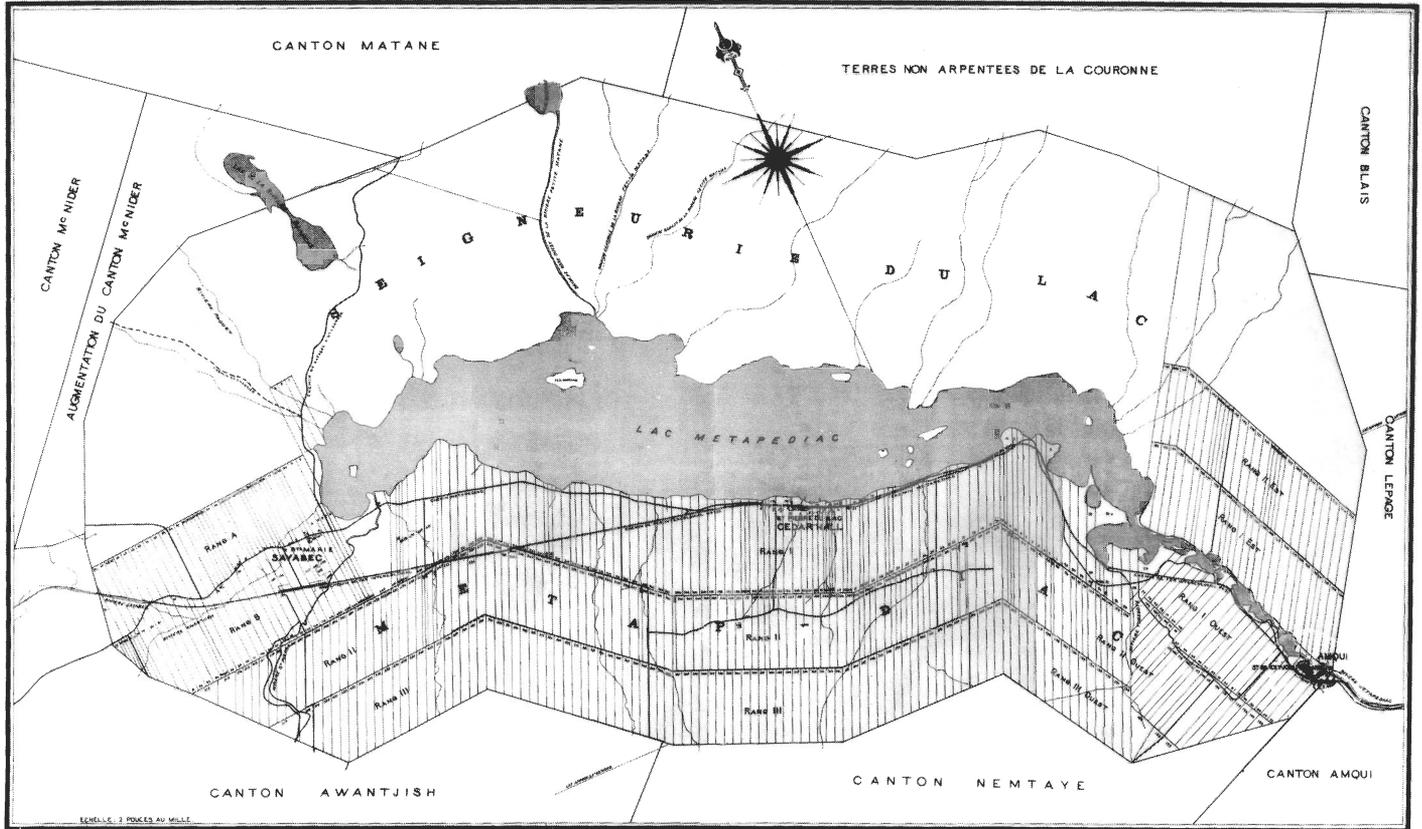
Le chercheur pourra consulter à la Cartothèque et aux Archives régionales de l'UQAR l'**Inventaire cartobibliographique des cartes et plans anciens sur la région de l'Est du Québec**. On y signale chacune des 236 cartes (sur environ 300 **microfiches**) que l'on peut consulter sur place. Ces microfiches sont des microreproductions de cartes géographiques qui sont conservées dans la Division des Archives cartographiques et architecturales des Archives nationales du Canada à Ottawa; cette Division possède la plus importante collection de



Plan of Bic Harbour with proposed improvements/par Sam. H. Haycock, 1870 (microfiche NMC20221)

SEIGNEURIE DU LAC METAPEDIAC

transmise au département de la Colonisation, à Québec.



Seigneurie du lac Matapédia/Québec, département de la Colonisation, (1905) (microfiche NMC 20117)

cartes anciennes sur le Canada. La Cartothèque a fait l'acquisition systématique de toutes les microfiches de cartes couvrant le territoire actuel ou historique de l'Est du Québec (Bas-Saint-Laurent, Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine) depuis les origines jusqu'à 1950.

Cet inventaire est cartobibliographique en ce sens qu'une notice bibliographique apparaît au bas de la reproduction de chaque carte. Cette reproduction est une copie xérox faite à partir d'un positif de chaque microfiche et agrandi deux fois pour une meilleure lisibilité. S'il veut faire une recherche plus détaillée, le chercheur pourra toujours consulter la microfiche originale; le numéro NMC (codification utilisée par les Archives nationales du Canada) fait partie de chaque description bibliographique. Les cartes sont regroupées par régions spécifiques (le plus

souvent par comtés municipaux) et classées par ordre chronologique à l'intérieur de chaque région.

La deuxième partie de l'inventaire comprend une liste des **plans des cantons et seigneuries d'avant 1900** conservés à la Cartothèque. Il s'agit de reproductions diazo, grandeur réelle, de cartes conservées au Service de l'arpentage du ministère de l'Énergie et des Ressources à Québec.

Ce répertoire comprend aussi à la fin un index des auteurs. Cet index permet d'identifier un grand nombre de cartographes, d'arpenteurs ou d'organismes ayant produit des cartes par le passé; c'est un outil de première main pour quiconque veut faire l'étude de l'histoire de la cartographie dans l'Est du Québec.

Ces documents cartographiques seront particulièrement utiles pour toute recherche à caractère historique sur l'Est du Québec. La collection comprend notamment plusieurs cartes représentant les premières voies de pénétration et les premiers établissements de notre région au dix-neuvième siècle. Par son caractère très visuel, cet inventaire constitue un voyage par la pensée de notre passé régional.

Note : La collection de cartes anciennes est déposée aux archives régionales de l'UQAR.

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES AU PHARE DE POINTE-AU-PÈRE

PAR RICHARD SAINDON

Des fouilles archéologiques menées en octobre et novembre 1992 par le Service canadien des parcs et le Musée de la mer de Rimouski permettent d'avoir une meilleure idée de l'aspect que devait présenter le site du phare de Pointe-au-Père au début du XXe siècle. Ces fouilles ont également permis la mise au jour d'ouvrages datant du XIXe siècle.

Malgré la présence de pilotes à Pointe-au-Père depuis 1800 et la construction d'un phare en 1859, il n'existe aucun plan détaillé de ce lieu historique national qui soit antérieur à 1911. Même la Montreal Ocean Steamship Company qui a construit le premier phare n'a pas laissé de plans détaillés de ses propres installations. Des nombreuses constructions visibles sur le plan du site de 1911, il ne reste plus aujourd'hui que le phare, la maison de l'assistant-gardien et le hangar du criard à brume.

Les fouilles menées l'automne dernier avaient donc pour but d'identifier

les vestiges des bâtiments dont on connaissait l'existence, de découvrir les vestiges de bâtiments présumés et enfin d'assurer la protection des artefacts lors des travaux de rénovation de l'immeuble abritant le Musée de la mer.

L'archéologue Richard Fiset, appuyé par une équipe de techniciens, a effectué une quinzaine de sondages un peu partout sur le terrain, notamment à l'est et à l'ouest de la maison de l'assistant-gardien et au pied du phare. Les découvertes ont été nombreuses. On a mis au jour les vestiges de deux fosses sanitaires en bois et d'une autre en béton, d'une petite fosse à déchet, d'un mur de soutènement formé de poutres, d'un amoncellement de briques, des fondations d'un petit ouvrage accolé au bâtiment du criard à brume, de nombreux débris de verre et de porcelaine et finalement de quelques petits clous découpsés. Les sondages ont également permis de dégager les fondations de l'abri du générateur, un édifice dont on connaissait l'existence par des photographies anciennes.

Importance des découvertes

Ces vestiges hétéroclites permettent de cerner un peu mieux l'histoire de l'occupation et du développement du site. Par exemple, la présence des fosses septiques en bois donne des indices sur l'ampleur de l'activité humaine, principalement reliée à la maison de

l'assistant-gardien.

Par ailleurs, la composition du sol et la présence de fragments de terres cuites et de grès dans la partie est du terrain permettent aux archéologues de tirer une première conclusion:

Ces découvertes laissent croire que la partie orientale de la station n'a pas été occupée avant la construction du bâtiment du criard à brume en 1903 et de la maison de l'assistant-gardien en 1909. Elles nous montrent également que cette partie du site n'était pas propice à l'occupation avant la mise en place d'un remplissage, puisque les traces d'érosion sur les artefacts indiquent que l'eau se rendait jusqu'à cet endroit. 1

Mais la trouvaille la plus intéressante a été faite entre l'abri du générateur et la maison du gardien. Il s'agit d'un assemblage de bois, formé par quatre alignements de grosses pièces de bois posées à plat. D'autres pièces sont verticales pour assurer la stabilité. Cet élément ne figurait pas dans l'étude du potentiel archéologique de l'emplacement du phare de Pointe-au-Père. L'ouvrage se trouvait enfoui à 50 centimètres de la surface. On croit qu'il s'agit d'une structure servant à stabiliser les berges du fleuve et sa construction re-



L'archéologue Richard Fiset examine des artefacts dans l'une des fosses creusées au pied du phare.

monterait sans doute avant 1859 :

Les éléments rencontrés dans ce secteur sont reliés à des événements antérieurs à la mise en place d'installations pour l'aide à la navigation. Somme toute, ce sont sans doute les plus anciens vestiges découverts par les interventions. 2

On présume qu'une grande partie de ce mur demeure enfoui.

Autre élément intéressant; la mise au jour des fondations de l'abri du générateur, un petit bâtiment rectangulaire construit en 1902. Ces vestiges pourraient faire l'objet d'une mise en valeur, car ils ont une grande importance dans l'histoire de la navigation au pays. Selon toute vraisemblance, c'est dans ce hangar qu'on a fait les premiers essais historiques, enregistrés au Canada, de production et d'utilisation de l'acétylène comme substitut au kérosène pour les brûleurs des lanternes de phares. L'acétylène donnait une lumière beaucoup plus intense. Malheureusement, le procédé n'a pas été utilisé sur une grande échelle en raison du coût élevé des installations. Les archéologues ont également noté dans les fondations la présence de tuyaux pénétrant dans l'édifice. On estime que cela était directement relié à l'expérience de production d'acétylène. Les fouilles ont également permis d'apprendre que ce hangar a eu à une certaine époque deux petites annexes, qui ne figurent pas sur les photographies connues des lieux. On sait cependant que le bâtiment principal a été démoli dans les années 1950.

La pointe de l'iceberg

Les travaux menés à l'automne 1992 auront donc permis de confirmer le potentiel archéologique de l'emplacement du phare de Pointe-au-Père. Et ce n'est qu'un début car selon l'archéologue Richard Fiset, «une grande partie



Les archéologues ont effectué une quinzaine de sondages sur le site du phare de Pointe-au-Père.

de l'histoire de la station reste à découvrir.»³ Cet avis est partagé par une archéologue du département Histoire et archéologie du Service canadien des parcs, Monique Élie, qui ajoute que les terrains situés au sud de la rue du Phare n'ont jamais fait l'objet de fouilles. C'est pourtant à cet endroit qu'on avait construit les deux premiers phares en 1859 et 1867. Or tout le secteur compris au sud de la rue est à l'extérieur de la zone désignée comme Lieu historique national. Cette situation n'exclut pas toutefois, la possibilité de mener ultérieurement des fouilles à cet endroit, car pour le Service canadien des parcs, le phare de Pointe-au-Père présente un double intérêt. Il y a bien entendu la valeur historique des bâtiments, mais aussi l'étude de l'activité humaine sur le site comme l'explique Monique Élie :

C'est un sujet qui est très intéressant l'occupation d'une station de phare. Au Québec on n'a pas étudié beaucoup, de façon archéologique, les stations de phare. (...) Il y a encore beaucoup de choses à faire.⁴

La prochaine étape sera la réalisation du concept de mise en valeur des ressources archéologiques et historiques

de l'emplacement du phare de Pointe-au-Père.

NOTES

1. Richard Fiset, *Intervention archéologique au Lieu historique national du Phare de Pointe-au-Père*. (1992), Service canadien des parcs et Musée de la Mer de Rimouski, novembre 1992, p. 8.
2. *Ibid.*, p. 17.
3. *Ibid.*, p. 24.
4. Extrait d'une entrevue accordée à Radio-Canada Rimouski par madame Monique Élie, archéologue au Service canadien des parcs, 4 février 1993.

EN BREF

PAR PAUL LAROCQUE ET JEAN LARRIVÉE

⇒ La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec publiait l'automne dernier un **Guide pour la mise en valeur de l'histoire des caisses Desjardins**. Ce guide vous expliquera, étape par étape, comme rédiger un document à teneur historique. Pour obtenir ce document, écrivez à la Confédération, 100 avenue des Commandeurs, Lévis, G6V 7N5 (7,95 \$ par exemplaire).

⇒ **Gaspésie des municipalités**, c'est le titre d'une nouvelle collection lancée par le Musée de la Gaspésie. Le premier numéro de la collection s'intitule **Histoire de Nouvelle** et compte plus de 200 pages et une centaine de photographies. «*Gaspésie des municipalités vise à faire connaître les personnes et les événements qui ont enrichi la mémoire collective des différentes communautés de la région. Cette collection veut rendre accessible au plus grand nombre de personnes l'histoire de nos origines et la connaissance de notre patrimoine*». [Source : Gilles Soucy cité dans la revue **Municipalité**, octobre 1992, p. 35].

⇒ Vous initier à la généalogie, c'est possible. Les premier et troisième mardis de chaque mois (en après-midi et en soirée), la Société de généalogie de l'Est du Québec offre l'opportunité de consulter de nombreux registres aux Ateliers St-Louis à Rimouski.

⇒ Le treizième numéro de **L'Écho des Basques** a été lancé à la fin de l'année 1992 par la Société historique et généalogique de Trois-Pistoles. À cette occasion, monsieur Emmanuel Rioux a annoncé qu'il quittait la

présidence de la SHGTP, poste qu'il occupait depuis la fondation de l'organisme en 1977. Monsieur Rioux animera désormais une équipe visant à produire un ouvrage collectif en vue du 300^e anniversaire (1997) de l'arrivée du premier Seigneur, Jean Rioux. Parmi les nombreux articles de ce numéro, soulignons celui que L. Claude Rioux consacre à une maison familiale aux Pistolois, autrefois magasin général et aujourd'hui résidence funéraire (201, Notre-Dame Ouest).

⇒ Dans la dernière livraison de la revue **Au pays de Matane** (avril 1993), on trouvera aux pages 20-21 une photographie saisissante datant de 1875 et prise en amont de la rivière, en un site qui a été le berceau industriel de la localité.

⇒ À **Sainte-Flavie**, la restauration de l'ancien presbytère est pratiquement terminée, l'ouverture officielle des nouveaux locaux de la bibliothèque municipale (rez-de-chaussée) et d'un lieu culturel polyvalent (à l'étage) est pour bientôt.

⇒ À **Kamouraska**, la municipalité a récemment cité le Palais de justice de l'endroit (111, avenue Morel). Construit en 1889 sous le gouvernement Mercier, l'édifice est aujourd'hui un lieu d'animation culturelle pour la corporation Cap-Kamouraska.

⇒ À **l'Isle-Verte**, des citoyens viennent de créer une Fondation du patrimoine. La restauration de la Cour de Circuit (199, Saint-Jean-Baptiste) constitue l'une des priorités du groupe.

⇒ À **Cacouna** comme à **Trois-Pistoles**, des recherches intensives ont permis le tracé de circuits patrimoniaux. Des panneaux seront bientôt disposés aux endroits les plus stratégiques.

⇒ Le musée du Bas-Saint-Laurent de **Rivière-du-Loup**, grâce au travail de l'ethnologue Régis Jean, inaugurera en juin prochain une exposition permanente consacrée à l'histoire de Rivière-du-Loup et de ses environs.

Errata

Quelques erreurs à signaler dans le texte de Jean-Pierre Bélanger paru dans le numéro de décembre 1992 :

⇒ À la page 14, première ligne on devrait lire «de traite de la Compagnie avec les **Américains**»

⇒ À la note 2 «Mme Judith Hudson Beattie, conservatrice aux **Archives provinciales du Manitoba, à Winnipeg**»

⇒ À la note 75, «Rivière-du-Loup, Cacouna, **l'Île Verte, Trois-Pistoles et Rimouski, depuis la vente de la réserve de Viger en 1869**»

Louis CÔTÉ, Louis TARDIVEL et Denis VAUGEOIS

L'INDIEN GÉNÉREUX.

CE QUE LE MONDE DOIT AUX AMÉRIQUES

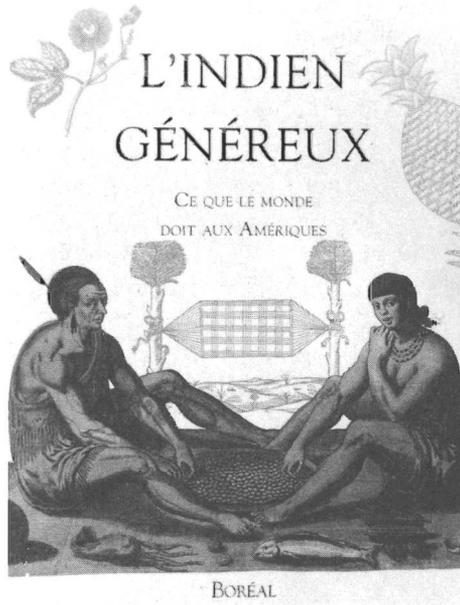
Montréal, Boréal / Septentrion, 1992, 287 p.

Les auteurs de cette synthèse parue à l'occasion du 500e anniversaire de la pseudo «découverte» de l'Amérique, visent, par la publication de cet ouvrage de vulgarisation, à renverser, pour ainsi dire, l'image de miroirs souvent déformants qui se sont traditionnellement bornés à traduire la présence autochtone dans l'unique perspective de la dichotomie barbarie/civilisation.

Ce sont principalement les emprunts hérités des Amérindiens qui intéressent les trois co-auteurs (Louise Côté, professeure-assistante à l'Université Laval, spécialisée dans l'histoire de l'alimentation, Louis Tardivel, linguiste et traducteur et Denis Vaugois, historien et éditeur bien connu). Bâti sur la forme d'un dictionnaire, l'ouvrage renferme plusieurs planches hors-texte, et est magnifiquement illustré de gravures anciennes et récentes, tirées pour la plupart de diverses publications.

Si l'influence de la présence occidentale sur le développement des Amérindiens est bien connue (pour ne mentionner que les emprunts technologiques, notamment avec l'armement et la cuisson), l'inverse demeure encore relativement dans l'ombre. Et c'est d'ailleurs ce que les auteurs nous font éloquentement saisir, au hasard des multiples rubriques qui parsèment l'ouvrage et qui recouvrent tant l'origine des vocables employés, que le contexte de leurs emprunts et utilisations. Le livre recèle de nombreuses qualités, ne serait-ce qu'au niveau de la quantité, de la diversité et de la localisation géographique des transferts culturels embrassant l'en-

LOUISE CÔTÉ · LOUIS TARDIVEL · DENIS VAUGEOIS



semble du continent du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest. Les emprunts sont de trois types : alimentaires, technologiques et socio-culturels. Si plusieurs sont bien connus, d'autres nous sont révélés par ce manuel qui replace dans leur juste perspective de nombreux termes dont l'origine et la signification nous ont progressivement échappé.

Au sujet de la toponymie où les emprunts culturels sont les plus évidents, les auteurs auraient pu consulter avec profit les nombreux ouvrages de la Commission de la toponymie qui sont absents de la bibliographie sélective de l'étude. À titre d'exemple, mentionnons le toponyme Tadoussac que les auteurs ont traduit par «*seins de femme*» plutôt que «*mamelons*». Quant au toponyme Rimouski, sa signification réelle ne fait pas l'unanimité : s'agit-il, d'une «*terre*

de l'original» ou au contraire d'une «*rivière*» ou d'un «*chemin de chien*» ?

Destiné à un large public le livre **L'Indien généreux** comporte certaines lacunes notamment au niveau des références. Ainsi, malgré la présence d'une bibliographie commentée et d'une liste des sources iconographiques, on peut déplorer une méthodologie parfois rudimentaire chez un éditeur qui a déjà démontré un sens plus aigu de rigueur et d'exhaustivité.

Nonobstant ces quelques réserves, il s'agit là d'une excellente synthèse, pas toujours tout à fait neuve, mais qui comporte l'indéniable mérite de faire le point sur la problématique des emprunts et des échanges culturels entre Européens et Amérindiens dont l'héritage demeure encore mésestimé. À ce titre, nous ne pouvons que suggérer la lecture de **L'Indien généreux** aux profanes et même aux «spécialistes» ne serait-ce qu'en guise d'aide-mémoire fort utile et pertinent. D'ailleurs, la présence de nombreux renvois, dans un ouvrage qu'on peut lire de long en large ou consulter au besoin à la manière d'un dictionnaire, ne peut qu'être félicitée.

Jean-Pierre BÉLANGER
 Chercheur-étudiant au CELAT
 Université Laval

Bernard GENEST, dirc. et Martine ROBERGE

GUIDE D'ENQUÊTE ORALE

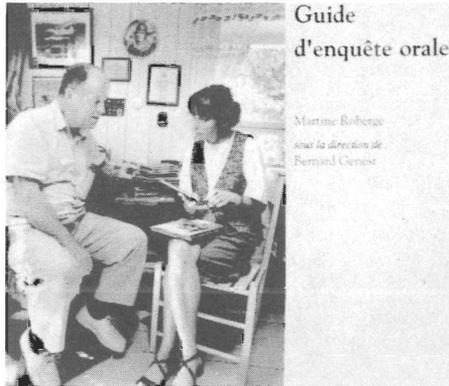
Collection Patrimoines, série Dossiers.
Québec, ministère de la Culture, 1991, 268 p.

Parce qu'elle donne la parole aux détenteurs authentiques du savoir, c'est-à-dire à ceux qui silencieusement participent à l'histoire vivante, l'enquête orale est l'instrument par excellence pour scruter et reconstituer la mémoire populaire.

Mais l'investigation du vécu des gens est un art difficile qui suppose une démarche rigoureuse et des règles strictes. Ce guide est une synthèse qui expose les principes fondamentaux de la méthode. Il jette un éclairage sur les nombreux problèmes que soulève son application et il propose des solutions. Conçu comme un instrument méthodologique, il ne s'adresse pas qu'aux seuls initiés de la discipline ethnologique. Il vise également un grand nombre de personnes qu'intéresse l'histoire de la quotidienneté et qui, à un moment ou l'autre, recourent à l'enquête orale.

On peut se procurer cet ouvrage dans les librairies dépositaires des Publications du Québec.

Euchariste Morin
Ministère de la Culture
Direction du Bas-Saint-Laurent



La Direction
du Bas-Saint-Laurent
du ministère de la Culture
est heureuse de s'associer
à la publication de la Revue
d'histoire du Bas-Saint-Laurent.

La diffusion de notre histoire
régionale est une bonne façon
de mettre en valeur les différen-
tes facettes de notre patrimoine.



Gouvernement du Québec
**Ministère
de la Culture**

Gestion de la qualité



Hydro-Québec a fait un choix, celui d'intégrer à son fonctionnement quotidien les principes de la qualité.



Ce choix est important, car il touche à

tous les aspects de la réalité de l'entreprise : service à la clientèle, continuité



du service, fiabilité du réseau électrique et gestion des ressources humaines, financières et

matérielles.



Axés d'abord et avant tout sur la satisfaction de la clientèle, les

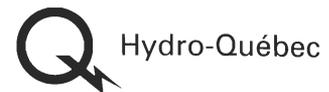
moyens d'action que prend Hydro-Québec s'appuient



sur une volonté

ferme d'assurer un changement en profondeur tout en réaffirmant les valeurs principales

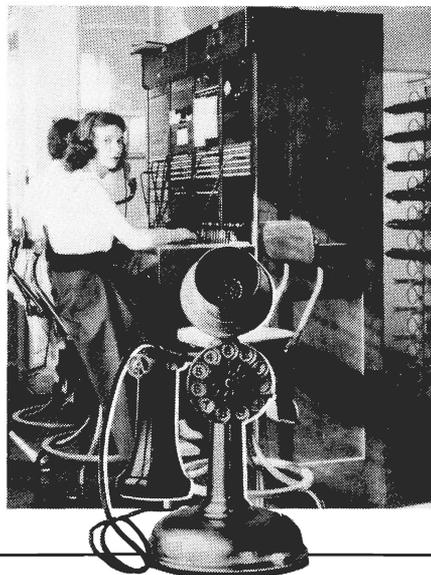
de l'entreprise.



Le meilleur de nous-mêmes

L'Histoire...

*Une communication soutenue
avec les bâtisseurs de
notre patrimoine.*



UQAR
AUX DIMENSIONS
D'AUJOURD'HUI



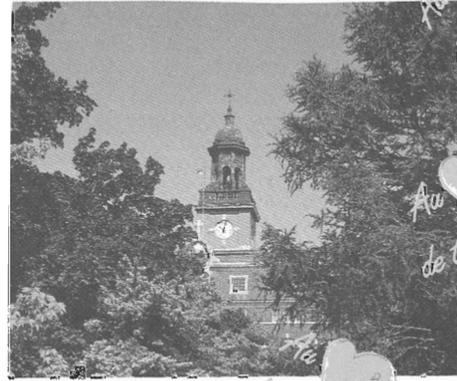
L'Université du Québec à Rimouski offre des programmes d'études variés aux trois cycles universitaires, dont plus de 50 programmes de premier cycle (baccalauréats et certificats) et dix programmes d'études avancées (diplômes, maîtrises et doctorats).

Pour obtenir le Guide des études de premier cycle ou le Guide des études de deuxième et de troisième cycles, communiquez avec le Service des communications, Université du Québec à Rimouski, 300, allée des Ursulines, C.P. 3300, Rimouski (Québec), G5L 3A1.
Téléphone : (418) 724-1446.



*Une tradition
de plus de 125 ans
qui se poursuit*

*Au cœur
de ta formation*



*Au cœur
de ta formation*



CRÉER, C'EST PERMIS.

La culture s'exprime par la langue, l'histoire, l'éducation, les arts. Elle stimule les créateurs et nourrit leur imaginaire. Elle leur permet de dire au monde que nous

existons. Elle permet d'affirmer notre différence. D'assurer notre continuité ■ C'est pourquoi le Mouvement des caisses Desjardins appuie la création et la diffusion d'œuvres

artistiques de toutes sortes. Dans toutes les régions. Pour tout le monde.



Desjardins
Bas-Saint-Laurent



Desjardins

L'incroyable force de la coopération.

300, allée des Ursulines Rimouski, G5L 3A1